

RECHERCHES
SUR CAPDENAC - UXELLODUNUM

commencées en 1954

Jean VENTACH

Professeur

Travaux de voirie relatifs à l'axe

BRIVE - MÉDITERRANÉE

CAPDENAC-LE-HAUT (Lot)

Jean VENTACH
Professeur honoraire

Sur la RN 594,
deux aqueducs distants
l'un de l'autre de 15 mètres,
situés à 7,50 m environ
de part et d'autre de la limite de parcelle, ou
plus exactement à 7,50 m au SUD-OUEST de la clôture
séparant les parcelles A.461 et A.459 (cadastre de 1953), en ce qui
concerne le premier aqueduc,
et à 7,50 m également au NORD-EST de la même
clôture, en ce qui concerne le second aqueduc
(autrement dit, un intervalle de 15 m sépare en ce point les 2 aqueducs)

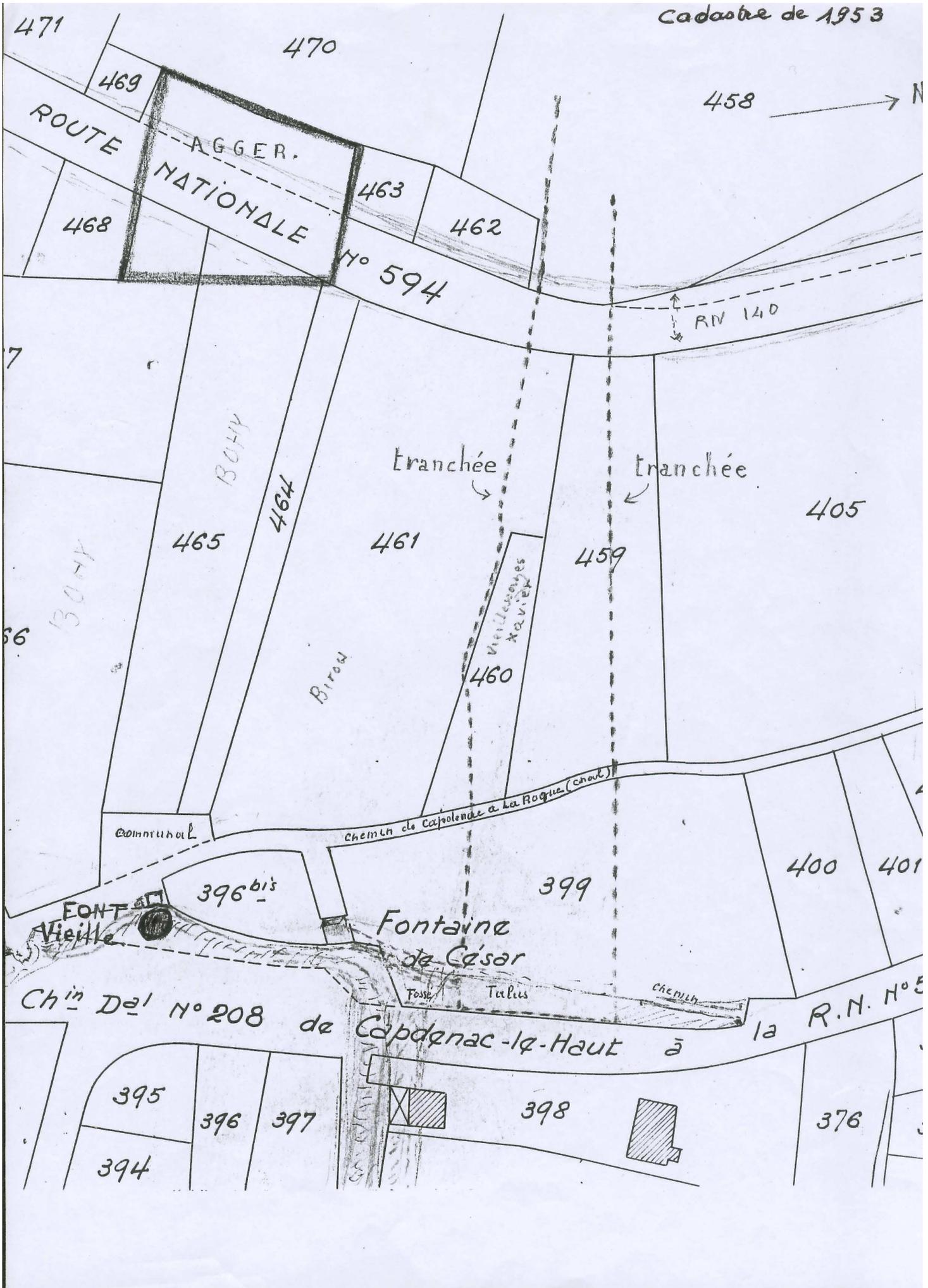
chacun de ces aqueducs correspond à une tranchée ;
celle-ci, comblée, joue le rôle de drain
la première tranchée (qui a été reconnue d'époque romaine) monte
dans la parcelle 461, traverse la parcelle 460 et pénètre dans la
parcelle 399 pour aboutir à 22 m, environ au NORD de la Fontaine dite de CESAR,

la seconde est sans doute une autre tranchée de dérivation des
eaux et doit monter dans la parcelle 459 pour traverser ensuite
la parcelle 399 et aboutir plus au NORD encore de la Fontaine de CESAR.

N.B. En un mot, les Romains ont mené 2 tranchées de détournement des eaux, semble-t-il, et non pas qu'une seule.

Les 2 aqueducs se poursuivent en direction du vallon de TOURENNE à travers la parcelle cadastrale 458.

Vendredi 25 Juillet 1975



**Rapport de synthèse adressé à Mr Michel LABROUSSE
Directeur de la région archéologique de Midi-Pyrénées (Toulouse)**

CAPDENAC LE HAUT (Lot)

Parmi les différents secteurs de valeur archéologique qui se partagent l'oppidum de Capdenac le Haut et ses environs immédiats, il en est un qui retient particulièrement l'attention : il s'agit de celui qui porte le nom de Fontaine de César, secteur commençant à l'extrémité OUEST de la tranchée dite de César, qui sur 108 mètres barrait d'OUEST en EST le sommet de l'isthme conduisant au bourg même de Capdenac le Haut et qui formait ainsi le premier front NORD de l'oppidum (cf. croquis n° 1).

Ce lieu-dit de Fontaine de César, dominé tour antique maçonnée d'abord en opus siliceum puis en opus quadratum (cf. photo déjà envoyée), se situe sur la bordure OUEST de l'isthme reliant le bourg aux élévations septentrionales de la Commune, comme vers MARI-DAT (alias MALIRAT) par exemple, en direction du Cantal (cf. croquis n° 2 et 3) : au pied d'un escarpement de 7 à 8 mètres de hauteur, et non loin d'une grotte au voisinage de laquelle fut trouvée une petite stèle gisant en dessous d'une niche rustique (cf. photocopie 3 bis), et à 140 mètres du rempart principal NORD de la place, se trouve un assez large bassin de fontaine creusé dans l'argile sur une profondeur de deux mètres au moins et recouvert d'une voûte maçonnée en ogive et surmontée à son sommet d'une petite niche médiévale (cf. photo déjà adressée).

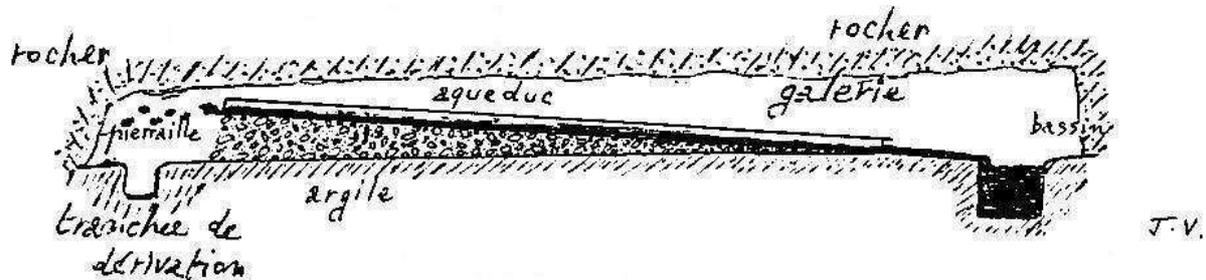
Du côté gauche de ce bassin, c'est à dire NORD, aboutit une galerie abritant le cheminement d'un aqueduc, le rocher de la dite galerie se déployant au-dessus de l'aqueduc pour le recouvrir comme d'une voûte (cf. photos déjà expédiées + croquis n° 4). Des observations minutieuses permettent d'affirmer que pour l'essentiel, l'aqueduc offre dans sa structure une coupe sensiblement trapézoïdale, le tout recouvert par des dalles en roche calcaire jointoyées entre elles par un mortier romain très dur ; cependant, l'intérieur du canal, enduit sur les bords et sur le fond d'un ciment romain très adhérent également, présente en coupe transversale une forme se rapprochant de celle d'un demi-cercle (cf. croquis n° 4).

Quant à la section verticale de ce petit canal, des explorations complètes et précises pratiquées sur toute la longueur du conduit donnent en moyenne les dimensions suivantes : $S = [(B + b) / 2] \times h$, ou $[(20 \text{ cm} + 10 \text{ cm}) / 2] \times 15 \text{ cm}$, soit 225 cm^2 pour la surface transversale, ce qui conjugué avec une longueur de 1 mètre par exemple représente en voluminosité : $22,500 \text{ dm}^3$ par mètre de conduit. On aurait donc pour un tel canal un débit maximal d'environ 22 litres par seconde, pour le cas où les arrivées d'eau atteindraient leur plus grande vitesse de dégorgeement ; même en divisant par 3 la dite vitesse, la canalisation pourrait encore fournir 1 litre en 3 secondes (hypothèse de calcul très vraisemblable), ce qui suffirait à procurer 600 000 litres par 24 heures.

Précisons que cet aqueduc circule du NORD au SUD sur une longueur de 25 mètres, dont 16 sous voûte rocheuse, le tout à la base de l'escarpement calcaire formant la bordure OUEST de l'isthme par lequel on accède au plateau supportant le bourg. Notons aussi le caractère "en épis" du dispositif de capture d'eau, lequel se compose d'une quinzaine de becs de réception alimentant latéralement l'aqueduc (cf. croquis n° 4 donnant la coupe transversale = croquis supplémentaire du Dr HELIES).

Il est très important de remarquer en outre que la canalisation antique précitée ne repose pas vraiment au fond de la tranchée qui lui sert de berceau, mais bien sur une cou-

che de pierraille jouant en quelque sorte le rôle de matelas ; il est également remarquable que ce support va en diminuant d'épaisseur au fur et à mesure que le petit aqueduc s'éloigne de son point de départ pour se rapprocher de l'endroit où il se déverse dans le bassin de réception, le dit support offrant au départ une épaisseur de 70 centimètres environ pour finir à une épaisseur nulle sur l'argile du sol naturel, quelques mètres avant le bassin, comme s'il s'était agi de corriger ainsi la pente du fond de la tranchée, qui laissée à elle-même aurait emmené les eaux en sens contraire. Soit pour tout résumer, le simple schéma ci-après :



Si l'on considère la galerie aqueduc dans sa largeur, la coupe transversale (cf. croquis n° 4) fait apparaître que le travail de sape a consisté à soutirer en quelque sorte les veines d'eau après dégagement de l'argile sur une largeur moyenne de plus d'un mètre (cf. photos déjà envoyées). Enfin, notons que la galerie antique tend à se rétrécir en largeur comme en hauteur dans les 2 à 3 derniers mètres de son parcours, l'aqueduc lui-même laissant à la sortie, l'eau s'échapper à la surface de l'argile avant de tomber dans le bassin de récupération (cf. photos déjà remises).

Ces considérations deviennent alors plus importantes si l'on observe que précisément vient aboutir vers le point de départ du dit aqueduc une tranchée antique montée du vallon de TOURENNE et partie d'une zone archéologique offrant d'imposants vestiges de terrassement romain et d'agger (cf. croquis cadastral au 1/800^{ème}, document ci-joint). L'existence de cette tranchée qui paraît avoir servi à évacuer vers le vallon de Tourenne et par lui vers le Lot les eaux captées au moment du forage de la galerie, fut détectée en 1961 par plusieurs sondages systématiques. Cependant le système de détournement est apparu plus complexe, lorsque dans l'été 1975 la pelle mécanique travaillant à l'élargissement de la RN 594 vint mettre au jour l'extrémité OUEST d'une seconde tranchée de détournement, située à 15 mètres plus au NORD que la précédente (cf. croquis cadastral au 1/800^{ème}, même numéro).

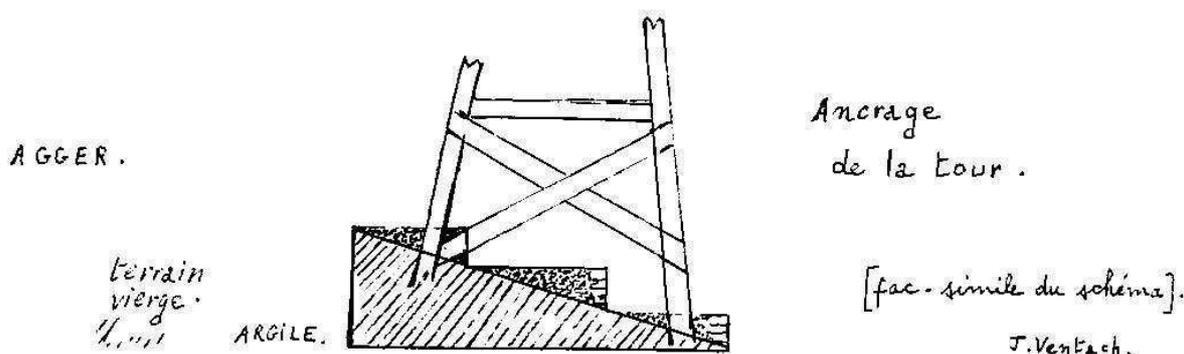
De tout cela, il résulte que les moyens mis en oeuvre pour capter les veines de la source gauloise se composent de 2 tranchées creusées depuis le bas de la montagne pour arriver au pied de l'escarpement bordant l'isthme déjà cité, la tranchée découverte en 1975 allant rejoindre de son côté, par l'intermédiaire d'un boyau d'une quinzaine de mètres de longueur celle détectée en 1961 (cf. encore plan cadastral au 1/800^{ème} n° 5).

La coupe habituelle de ces diverses tranchées est sensiblement rectangulaire ; les dimensions sont assez modestes : le plus souvent 1,20 m de profondeur pour 1,50 m de largeur, soit 4 ou 5 pieds antiques. Toutefois, il convient de noter que ces dimensions allaient très bien pour que les tranchées en question puissent être coiffées de vineae, galeries en bois ayant en principe 7 pieds de large et 6 pieds au moins de hauteur. Quant à l'aqueduc proprement dit, il ne représente que la remise en état de la source après l'interception des veines, restauration qui s'imposait, en effet, si les romains voulaient faire de l'oppidum une place forte utilisable éventuellement.

En ce qui concerne l'âge à attribuer à toutes ces tranchées, on peut facilement en assigner l'époque aux environs du milieu du 1^{er} siècle av J.C. par le nombre assez imposant de vestiges en débris céramiques que les terres et matériaux de comblement renferment : pour résumer, disons que, pour le principal, les poteries, souvent très émiettées, représentent un mélange de tessons gaulois de La Tène III et de fragments d'amphores vinaires italiques, dont un certain pourcentage nettement de l'époque de Jules CESAR (dégraissant à l'obsi-

dienne – tessons nombreux du même genre à Vieille Toulouse par exemple), tout cela mêlé à tous niveaux - donc sans stratigraphie – à des morceaux de roche calcaire plus ou moins considérables¹ ainsi qu'à des projectiles de fronde ou de catapulte de poids variable (cf. photocopie annexée n°5 bis) ; exceptionnellement, il a même été trouvé 2 ou 3 petites balles de fronde en terre cuite d'un poids de 30 à 40 grammes. Au sujet de ces projectiles de fronde ou de machine, il est bon de souligner les très intéressantes concordances de poids entre ces balles ou boulets et d'autres projectiles figurant dans les collections des musées de DIJON et de STRASBOURG venant de l'ancien camp légionnaire d'ARGENTORATUM (cf. par ex. à titre de document spécimen le graphique ci-joint n°6).

A 44 mètres plus au SUD de la Fontaine de CESAR, se trouve un autre lieu-dit appelé Fontvieille², qui englobe en particulier un ancien point d'eau comprenant un puits à peu près sec, de "forme ovale et pratiqué verticalement dans le rocher jusqu'à la couche d'argile qui le porte" (cf. Nouvelles recherches sur la ville gauloise d'Uxellodunum – Paris – 1820 – Champollion Figeac). C'est en face de cette ancienne fontaine gauloise, repérée et décomblée par les frères Champollion en 1816 que se situent d'imposants vestiges de terrasse romaine, qui manifestement paraissent avoir servi d'assises à une tour de siège. L'intervalle séparant l'ancien puits gaulois des tout premiers vestiges d'AGGER est de 125 mètres, distance passant à 137,50 m, si l'on tient compte du point central de la même terrasse. En plan, la forme générale de cette terrasse est à peu près celle d'un trapèze, délimitant ainsi un quadrilatère (cf. plan cadastral au 1/800^{ème} n° 5) faisant latéralement – face à la Fontvieille – 36 m pour le côté SUD et 24 m pour le côté NORD, tandis que vis à vis du même puits gaulois, le quadrilatère précité fait 38,40 m pour le côté EST et 36,50 m pour le côté OUEST. Ce quadrilatère nettement marqué sur le terrain par des bordures et des épaulements, correspondait sur le vieux cadastre de 1833 à la parcelle agricole 263 (cf. document n° 7) et sur le cadastre rénové de 1953 aux parcelles 467 et 465 pour la partie centrale, et à une zone vendue aux Ponts et Chaussées pour la partie postérieure (c'est à dire OUEST), coupée en deux dans le sens NORD – SUD par la création de la route en 1846 ; considérée verticalement, la terrasse se présente en plusieurs paliers, chaque paliers ayant une épaisseur moyenne de 2,50 m à 3 mètres, le tout présentant par rapport à la pente de la montagne une dénivellation d'environ 18 mètres (cf. schéma ci-dessous signé VERDIER). Il est un fait que ces chiffres coïncident curieusement avec ceux de IX pieds ou de LX pieds offerts par plusieurs manuscrits cités dans l'apparat critique de l'édition CONSTANS des Commentaires (Collection Guillaume BUDÉ)³.

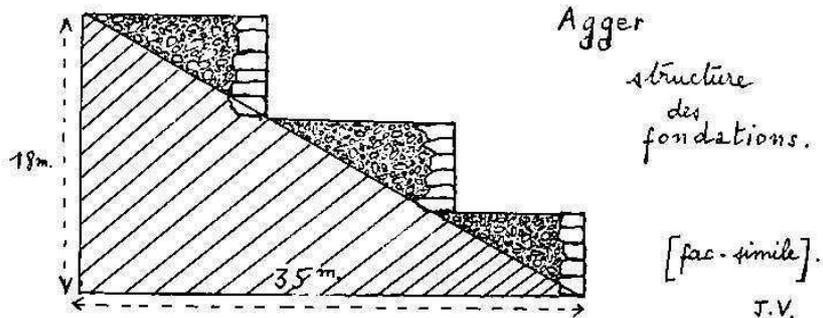


¹ Détail très en accord, il faut dire, avec la mention d'Orose, qui précise que les Gaulois faisaient rouler sur les pentes des quartiers de roche (volumina orum) visiblement destinés à écraser les files de vineae romaines.

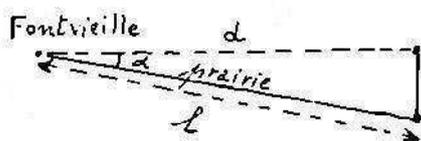
² Entre la Fontvieille et la Fontaine de César, longeant toujours la base de l'escarpement, on devine les vestiges d'une ancienne tranchée : sans doute une tentative pour faire s'écouler dans la Fontaine de César le reste de la Fontvieille (cf. plan cadastral ci-joint n°5).

³ Cf. aussi Nouvelles recherches sur la ville gauloise d'Uxellodunum – Champollion Figeac – 1820 – p. 35, 35.

COUPE VERTICALE
 AXE EST-OUEST.



Il est encore plus intéressant de signaler que l'emplacement de la terrasse - AGGER n'a pas été découvert par hasard ni même par tâtonnement, mais à la suite d'un calcul conduit par un raisonnement expérimental, la déduction partant de la double hypothèse que CAPDENAC par nombre de concordances topographiques pouvait être le site d'Uxellodunum et que le puits antique à peu près tari désigné dans les textes pouvait être le point d'eau gaulois mentionné au VIII^{ème} livre des Commentaires par l'expression "magnus fons aquae". Compte tenu de ces données et du pourcentage de la pente dans cette zone, le problème se ramenait à calculer l'hypoténuse d'un triangle rectangle en connaissant le petit côté de l'angle droit (tour de 27 m)¹ et l'angle de la plus grande pente (20 % estimé à l'inclinomètre) soit en formule mathématique les expressions suivantes² :



d'où avec h égalant 27 m et d égalant $h/tg \alpha$, autrement dit $27/0,2$ ou 135 m, on trouve pour la longueur de l'hypoténuse : $l = \sqrt{d^2+h^2} = \sqrt{135^2+27^2} = 137,50$ m tous calculs vérifiés positivement sur les lieux le 9 Septembre 1954.

A noter que les frères CHAMPOLLION avaient eu l'idée que l'AGGER nécessaire avait bien dû exister en contrebas de la fontaine gauloise³ ou Fontvieille, mais selon eux, à une distance moindre et sans avoir pu laisser des traces véritables, vu la pente du terrain et le temps considérable écoulé. C'est ainsi que sur l'opuscule de la planche V de l'opuscule de CHAMPOLLION FIGEAC (Nouvelles recherches sur la ville gauloise d'Uxellodunum – Paris - 1820 – cf. document ci-joint n° 9), celui-ci propose idéalement un point M situé à 75 mètres de la Fontvieille ; une distance de 60 mètres environ sépare donc le point marqué par nos calculs de celui fixé par les vues toutes théoriques ou trop théoriques de CHAMPOLLION FIGEAC.

Plusieurs sondages effectués ces dernières années à l'AGGER – ainsi qu'un éboulement partiel intervenu dans l'hiver de 1976 / 1977 – ont permis par divers matériaux (cf. croquis n° 9 bis) trouvés là (tessons d'amphores, poteries gauloises, bois pétrifiés, boulets de catapultes, balles de fronde en terre cuite⁴) d'assigner une date assez précise à l'ouvrage, à savoir le milieu du 1^{er} siècle av J.C. Une analyse au radiocarbone 14 d'un morceau de poutre calciné provenant du même AGGER apporte une très intéressante confirmation de cette estimation en plaçant l'origine du dit morceau de bois dans la période ci-dessus et en portant l'expression technique "AD 170 ± 230", réponse du laboratoire de Radiocarbone de LYON du 3 Juin 1975 à M. André SORS (actuellement président d'honneur de notre Commission).

On n'en aurait pas terminé en matière de vestiges d'anciennes tranchées, si on ne signalait qu'au printemps de 1969 l'ouverture d'une route vicinale sur tout le flanc OUEST de la montagne de Capdenac avait mis au jour sur 300 mètres environ les restes d'une antique tranchée de CIRCONVALLATION (cf. document ci-joint n°1). Malheureusement, de cette tranchée il ne nous reste que la paroi côté montagne à laquelle s'accrochent d'anciens ma-

¹ Tour de 10 étages selon le texte.

² Formule développée et contrôlée par J-F GENNETAIS ingénieur parisien en 1976.

³ Hirtius au VIII^{ème} livre des Commentaires ne précise-t-il pas "e regione fontis" vis à vis de la source (B.G. VIII 41.2)

⁴ Dont une frappée du timbre VI avant cuisson. La VI^{ème} légion était en tout cas au siège d'Uxellodunum.

tériaux de comblement ; la paroi côté vallée n'existe plus : elle a été nivelée pour former le remblai de cette nouvelle route vicinale, ouverte à l'initiative de la mairie. Ce fossé, très reconnaissable sur les cotés en déblai de la nouvelle route, s'est révélé très riche, surtout en pierres de fronde ou boulets de catapulte ainsi qu'en tessons d'amphores vinaires italiques ou fragments de vases de l'époque de La Tène III, soit du milieu du 1^{er} siècle av J.C.

Il y a lieu toutefois d'insister sur le fait que tous ces divers objets ne sont en définitive que la répétition de ceux trouvés par ailleurs dans les tranchées de captage de veines et de détournement d'eau, y compris les morceaux de tegulae dont la présence s'explique fort bien par l'habitude qu'avaient les légionnaires de couvrir le toit des vinae de briques ou de tegulae pour les préserver plus facilement des tentatives d'incendie ; plusieurs de ces tuileaux portaient d'ailleurs des traces évidentes de clouage – trous pratiqués par exemple avant cuisson pour faciliter l'opération. C'était là un usage militaire bien établi et sur lequel un passage de Jules CESAR lui-même dans le De Bello Civili nous renseigne de façon précise à l'occasion du siège de Marseille (B.C.II.10.5). On apprend ainsi que les ouvrages étaient recouverts de briques ou de tuiles pour les défendre du feu lancé des remparts, celles-ci étant à leur tour recouvertes de peaux et même de matelas.

Telles sont les principales indications dont il convenait de faire état pour mettre en valeur le sérieux de la tradition consistant à mettre en équation CAPDENAC LE HAUT et UXELLODUNUM. Pour augmenter encore la force de cette thèse, on ne saurait peut être mieux faire que d'attirer l'attention sur le fait qu'au point de vue onomastique l'ancienne forteresse de Capdenac se présente dans les siècles passés et dans certains documents sous deux appellations : plus précisément, il s'agit de mentions notariales ou cadastrales relatives à certains endroits de l'ancienne seigneurie de Capdenac, où l'on aperçoit par le biais de l'étymologie et de la philologie de claires références à tel ou tel toponyme ou hydronyme gaulois à l'évocation historiquement très importante : par exemple, la voie romaine traversant le village de Vic avant de monter à CAPDENAC s'appelait dans un acte notarié du XIII^{ème} siècle "Via Celli", ce qui correspondait selon le parler de l'époque à la forme dialectique : "Bial del Cel". Or on trouve dans le savant dictionnaire de toponymie de DAUZAT et ROS-TAING que la forme Cel (ou Sel) se rattache à la racine pré-latine le Kel signifiant hauteur rocheuse.

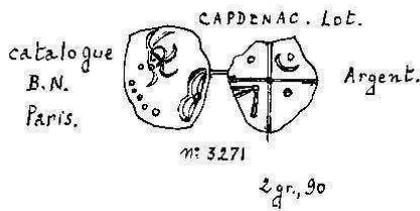
Il y a donc là une relation assez directe avec le gaulois UXELLOS, et l'on ne peut rester indifférent au fait qu'en plein Moyen-Âge le chemin antique montant au plateau rocheux de CAPDENAC se nommait dans la langue du pays, alias en traduction française, "la voie du Cel". Ce genre d'appellation paraît bien confirmée pour la région, puisqu'une petite montagne située à l'ouest de FIGEAC porte le nom de "Puy del Cel" (cf. Carte d'Etat-Major), toponyme faisant pendant en d'autres endroits à sa forme "Puy d'Ussel".

Autre exemple encore très significatif : un petit hameau de la commune de Capdenac-Gare, situé sur la rive aveyronnaise du Lot, vis à vis de la pointe SUD du bourg de Capdenac le Haut, et tenant la place d'une ancienne station en bordure de la voie romaine déjà citée s'appelle La Boudonnie ou La Bouldounie sur plusieurs pièces notariales du XVI^{ème} et du XVII^{ème} siècles. L'étymologie indique une référence fondamentale à la forme VOLDUNUM ou VULDUNUM¹, référence à travers laquelle il est difficile de ne pas penser à la rivière d'OLT ou encore au nom de VELODUNUM ou VELUDUNUM, dont se servit OROSE pour désigner la forteresse gauloise appelée UXELLODUNUM par HIRTIUS. A toutes fins utiles, soulignons que nombre de philologues² considèrent que l'hydronyme OLTIS provient d'un ancien [V]OLTIS, qui par aphérèse aurait perdu sa lettre initiale, sorte de digamma. Citons pour mémoire que sur les vieux terriers de la commune de Capdenac le Haut, la rive droite du LOT est bordée de prairies qui sur plusieurs centaines de mètres portent le nom de Las Voltes (à hauteur du village du Soulié). (Cf. registres des matrices cadastrales).

¹ Citons aussi l'analogie avec la Boutonne, rivière du Poitou, qui fait en latin VULTUMNA ou VULTONIA. Cf. Dict. de MORERI t.2 Paris 1743)

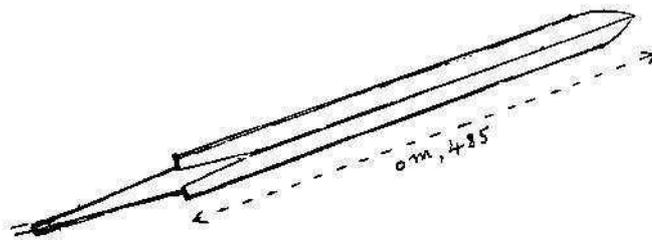
² Dont Georges de MANTEYER par ex.

Pour finir, il peut être utile de rappeler la découverte d'un dépôt monétaire gaulois de plus de 3 000 (trois mille) deniers en argent au type à la croix, découverte faite à l'intérieur du bourg en 1866 (cf. croquis d'ensemble annexé N°1). L'enfouissement lui-même est datable de l'époque de LUCTERIUS, grâce à certaines variétés de pièces du genre dit "au



triangle nasal-auculaire" (cf. fac-similé ci-contre), présentées aussi dans le célèbre trésor de Cuzance, trouvé au Bournissard¹ en 1879, sur les confins de la commune de Baladou, et dans lequel figurait une pièce au nom de LVXTIIRIOS entre deux étoiles (cf. par exemple Bull. Soc. Etudes du Lot – Cahors – 1931 et 1938).

Il n'est pas sans intérêt non plus à rappeler la trouvaille faite en 1910 dans une faille de l'escarpement surplombant la fontaine de César d'une belle épée romaine, du type "gladius hispaniens". Cette arme à deux tranchants, longtemps protégée tout à la fois de la curiosité des hommes et des rigueurs des intempéries, fut trouvée dans un état d'assez bonne conservation ; sa lame fait 48 cm ½ de longueur ; dimension qui s'accorde bien avec les précisions fournies par les meilleurs dictionnaires d'antiquités indiquant qu'au temps de César, les glaives n'avaient pas plus de 50 cm de longueur pour les lames. Mais il est encore plus intéressant de savoir que le musée d'AQUILEE (Italie du Nord) possède un poignard, du type PUGIO, de forme identique à celle du glaive de CAPDENAC – la seule différence étant dans la longueur de la lame : 33,5 cm (lettre du 4 mars 1977 de Mme RUSCONI, inspectrice du Musée). (Pour la forme et le style, cf. schéma ci-joint N°10).



Une autre trouvaille en matière d'arme antique mérite aussi d'être signalée : celle d'une hache gauloise en fer découverte en Août 1976, à cinquante mètres au SUD de l'ex-fontaine gauloise, alias Fontvieille. Elle est d'un type bien particulier avec son talon-marteau, sa bague et une soie destinée à plonger dans un manche en bois ou en corne, le tout d'une forme représentée sur certaines monnaies gauloises, notamment sur deux pièces en argent (N° 3262 et 3271 du Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale de Paris), deniers d'argent provenant du trésor monétaire gaulois de CAPDENAC LE HAUT, mis au jour en 1866², à l'occasion du creusement d'une cave à l'intérieur du bourg, autrement dit à l'intérieur de l'oppidum (cf. photo ci-jointe).

En conclusion, on ne saurait mieux souligner l'importance de toutes les considérations précédentes qu'en mettant en valeur, comme dans un cadre approprié, quelques unes des plus frappantes caractéristiques topographiques du site même de CAPDENAC LE HAUT. Parlons en particulier de l'impressionnante concordance existant entre la situation de l'ancienne forteresse, son paysage, et les descriptions de type géographique laissées par plusieurs historiens assez précis. Comparons par exemple avec les lieux les trois phrases suivantes d'HIRTIUS³, d'OROSE⁴ et de FRONTIN :

¹ A ne pas confondre avec une autre trouvaille faite aussi à Cuzance, mais à la ferme de Bernabru, en 1886.

² Trouvaille signalée par F. de Sauley dans Revue Numismatique de 1867 – p.26, et Lettres p.300.

³ ... "flumen infimam vallem dividebat, quae totum paene montem cingebat in quo positum erat, praeruptum undique, oppidum Uxellodunum ... flumen in infimis radicibus montis ferebatur". (B.G. VIII-40-2-3).

⁴ ... "Hoc oppidum in editissima montis arce pendeat duabusque partibus per abrupta latera non parvo flumine cingebatur". (Histor. I.VI.C..XI).

- "Une rivière tranchait¹ au plus bas d'une vallée qui entourait presque tout le mont, sur lequel était posé, taillé à pic de tous côtés, l'oppidum d'Uxdellodunum Le cours d'eau s'appuyait² sur les racines mêmes de la montagne". (Hirt. B.G.VIII40.2.3).
- "Cet oppidum surplombait le sommet très découpé d'une montagne, et sur ses deux côtés, le long de flancs abrupts, il était entouré d'un cours d'eau non petit". (OROSE. Histor.I.VI.C.XI). (Cf. document en annexe N°11).
- "Civitatem Cadurcorum ... amne cinetam". (FRONTIN. Stratagèmes. III. Collect. NISARD)."une ville des Cadurques ... entourée d'un fleuve". Dans les articles de SYNONYMIE latine du Dictionnaire d'Alfred de Wailly, dus à l'érudite GARDIN-DUMESNIL, il est précisé que le terme d'AMNIS donne l'idée d'une grande rivière, indépendamment de sa lenteur ou de sa rapidité : par exemple "tranquille Moselle" ou "Rhône rapide" chez AUSONE et SENEQUE, les deux cours d'eau viennent qualifier le même substantif AMNIS (cf. Quicherat Thésaurus Poeticus). "Multas accipit amnis aquas" dit de son côté le poète OVIDE (ibidem).

En terminant, comment ne pas mettre en vedette cet autre passage de Paul OROSE sur la situation précise du point d'eau où venaient s'approvisionner les Gaulois assiégés : "medio discessus", à mi-sortie de l'oppidum, disent les meilleurs manuscrits, dont le manuscrit 137 de LAON³, l'un des plus anciens (milieu du VIII^{ème} siècle) ; cependant la leçon "medio descensu" des autres manuscrits convient aussi, le contexte indiquant visiblement qu'il s'agit de la descente de l'oppidum. C'est un fait que la position de l'ancienne fontaine gauloise, repérée en 1816 par les frères CHAMPOLLION sur la bordure OUEST de l'isthme, se trouve partager les quelques 170 mètres de la rampe d'accès à l'oppidum en deux segments à peu près égaux, soit 85 mètres environ, ainsi qu'on peut le vérifier à la fois sur le terrain et sur les cadastres.

Jean VENTACH
Président culturel de la Commission
d'Etudes et de Recherches
sur CAPDENAC-UXELLODUNUM

P.S. : La question des camps romains a été renvoyée à une étude ultérieure ; elle nécessite des prospections à la fois systématiques et minutieuses ; cependant, on peut souligner d'ores et déjà que la logique comme certains indices semblent indiquer que la recherche devra s'orienter vers la découverte d'une double ceinture de bases militaires, l'une de circonvallation, à distance assez approchée par définition, l'autre de contrevallation (un peu comme à Alesia), à distance nécessairement plus éloignée et passant pratiquement par la ligne des crêtes pour surveiller l'arrivée éventuelle d'une armée de secours. A titre d'exemple, signalons les vestiges de murs de casernement de La Capelette, ligne de crête donnant vue à la fois sur l'oppidum de CAPDENAC et sur le bassin de FIGEAC. Cette ligne de crête couronne d'ailleurs le cirque ou bassin de Capdenac et porte toute une série de toponymes révélateurs : Gaillardry, la Bourgade, le Barry, le Cayla, etc. ... C'est sur cette ligne que se trouvent les restes du camp romain de Lieucamp, commune de SONNAC (Aveyron), l'église de Sonnac elle-même occupant le centre d'un quadrilatère appelé le Barry sur les vieux cadastres.

Au demeurant, il y avait au siège d'Uxellodunum 6 légions et demie, dont voici les numéros à partir des textes et par recoupements, soit les 1^{ère} et 10^{ème} avec Caninius, les 8^{ème} et 9^{ème} + 7^{ème} (une demie) avec Fabius (et peut-être Hirtius pour la 7^{ème})⁴, enfin les 6^{ème} et 14^{ème} avec Calenus. Ajoutons à tout cela toute la cavalerie de CESAR.

J.V.

¹ Autre traduction littérale possible : "Une rivière divisait une vallée profonde ...".

² Mot à mot : "était porté sur ...". (ferebatur).

³ Bibliothèque de la ville de LAON (cf. photo ci-jointe N°12).

⁴ cf. marque sur tuile HIRT à Gréalou (Lot)

LE SITE D'UXELLODUNUM

TOPOGRAPHIES DE CAPDENAC ET D'UXELLODUNUM

Les possibilités d'accès à la rivière par les assiégés

"Les assiégés n'avaient accès au cours d'eau que par une descente difficile et abrupte ("*difficilis et praeruptus descensus*") ils ne pouvaient ni approcher de la rivière, ni remonter la pente raide ("*arduo ascensu*") sans s'exposer aux coups et risquer la mort César posta des archers et des frondeurs, plaça même des machines sur certains points en face des pentes les plus aisées ("*contra facillimos descensus*") ". (B.G. VIII.40.4.5) Traduction L.A. CONSTANS.

En ce qui concerne "les descentes les plus faciles" (dont parlent les Commentaires) pour accéder à la rivière et obtenir ainsi un ravitaillement en eau suffisant, la topographie de Capdenac le Haut se présente de la manière suivante :

1. Versant OUEST :

Si le versant occidental de la montagne portant l'oppidum offre sur sa première moitié supérieure des déclivités assez modérées – quoique sérieuses – pour permettre le passage d'une tranchée d'encerclement continue, la moitié inférieure du même flanc de montagne présente en revanche une descente beaucoup trop abrupte pour laisser un accès relativement facile jusqu'à la rivière.

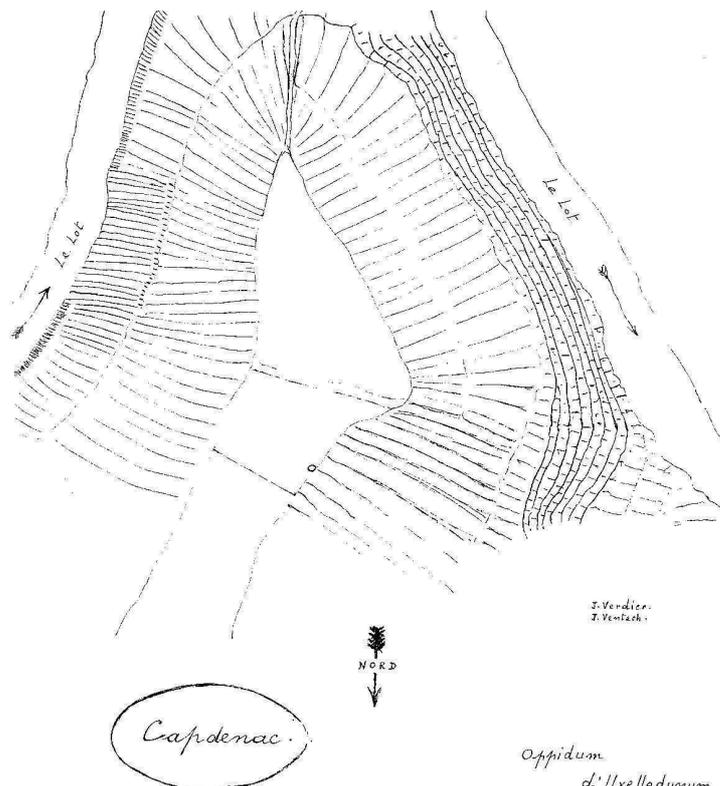
2. Versant EST :

Sur le versant oriental, à partir de la base du plateau rocheux de l'oppidum et face aux secteurs NORD et SUD de celui-ci, le terrain s'en va en pente rapide mais praticable sur le plus grand parcours de la descente ; cependant, aux approches de la rivière, la dite descente se voit interrompue par un escarpement rocheux.

Par contre, dans l'intervalle, c'est à dire dans la partie centrale, le terrain interrompu à mi-flanc par une ligne d'escarpement, descend en pente continue – quoique assez rapide – jusqu'à la rivière, atteignant celle-ci sur un front de 150 mètres environ.

C'est là que les assiégés pouvaient en fin de compte arriver à puiser de l'eau après une utilisation rationnelle du terrain.

Jean Ventach



Principales caractéristiques topographiques ou militaires d'Uxellodunum

Appliquant la méthode du "portrait-robot", toute recherche systématique concernant l'identification d'Uxellodunum doit commencer par tenir compte des huit propositions suivantes, véritables données géographiques et topographiques de bases fournies par les textes les mieux établis ; l'oppidum d'Uxellodunum, en effet, doit :

1. être situé dans une boucle de rivière (cf. Hirtius – Suétone – Frontin)
2. être entouré par une rivière importante (cf. Suétone – Frontin)
3. être de petite surface (cf. Hirtius)
4. être de forme triangulaire (cf. Suétone)
5. être relié au continent par un "isthme" de 300 pieds environ (cf. Hirtius)
6. avoir disposé d'un point d'eau à mi-descente de l'oppidum (cf. Suétone)
7. être en bordure du territoire Cadurque (cf. Hirtius)
8. situé assez loin des Lémovices (cf. Hirtius).

A tout cela, on peut encore ajouter les caractéristiques ci-après :

- a) l'oppidum était bordé de tous côtés de rochers à pic (cf. Hirtius)
- b) l'oppidum était un plateau rocheux escarpé posé sur le sommet d'une montagne (cf. Hirtius) ; il faut donc distinguer entre la montagne et le plateau.
- c) tout compte fait, si l'on n'oublie pas non plus cette particularité que la vallée entourant l'oppidum formait en coupe transversale un V dissymétrique¹ (cf. Hirtius), on peut dire que le portrait-robot du site d'Uxellodunum intègre et synthétise pour être complet 11 facteurs ou paramètres.

Il est évident que parmi les différents sites proposés comme pouvant correspondre à celui d'Uxellodunum, la première place doit être accordée au site où se retrouvent tous les facteurs géographiques du portrait-robot. Or il est un fait que Capdenac le Haut, ancien oppidum authentique, réunit dans sa situation et ses caractéristiques naturelles toutes les données figurant dans le portrait-robot précité.

Citations des textes à valeur descriptive, où l'on trouve les caractéristiques géographiques essentielles :

1. une boucle de rivière :

- "*Flumen infimam vallem dividebat, quae totum paene montem cingebat*" (B.G. VIII-40.2) Hirtius.
- "*magnus fons ab ea parte quae ferepedum trecentorum intervallo fluminis circumta vacabat*" (B.G. VIII-41.1) Hirtius.
- "*oppidum velutunum non parvo flumine cingebatur*" (Historiae – livre VI - Chapitre XI) Orose (d'après Suétone).
- "*civitatem amne cinctam*" (Stratagèmes) Frontin.

2. une rivière importante :

- "*sagittariis funditaribusque dispositis, tormentis etiam contra facillimos descensus collocatis, aqua fluminis prohibebat oppidanos*" (B.G. VIII-40.5) Hirtius.
- "*hoc oppidum non parvo flumine cingebatur*" (Historiae – livre VI - Chapitre XI) Orose (d'après Suétone).
- "*civitatem amne cinctam*" (Stratagèmes) Frontin
- "*positisque ad unam ripam sagittariis, altèrius aditum praecloserat*" (De vita Julii Caesaris) Julius Celsus.

¹ La branche à forte inclinaison étant représentée par les pentes de la montagne supportant l'oppidum, celle à faible inclinaison coïncidant avec l'espace libre pour d'éventuels canaux de dérivation (cf. Hirtius.VIII)

3. un petit périmètre, une faible surface :
 - 2 000 hommes sont jugés suffisants pour assurer la défense de la place forte selon Drappès et Luctérius ; quant à César, il qualifie de petite quantité méprisable le nombre de défenseurs de l'oppidum : "*duobus millibus armatorum relictis, reliquos ex oppido Drappes et Lucterius educunt*" (B.G. VIII-34.2) Hirtius.
 - "*quorum oppidanorum etsi paucitatem contemnebat, tamen pertinaciam magna poena esse afficiendam iudicabat*" (B.G. VIII-39.3-2) Hirtius.
4. une configuration de forme triangulaire :

Un côté non entouré par la rivière, deux autres cernés par le cours d'eau : "*duabus partibus per abrupta latera non parvo flumine cingebatur*" (Historiae – livre VI - Chapitre XI) Orose (d'après Suétone).
5. un isthme de 300 pieds environ :

"*Ab ea parte quae fere pedum trecentorum intervallo fluminis circuita vacabat*" (B.G. VIII-41.1) Hirtius.
6. un double rempart du côté de l'isthme :

"*Unum in locum sub ipsius oppidi murum*" (B.G. VIII-41.1). Hirtius.
7. un point d'eau à mi-descente (ou mi-sortie) de l'oppidum :

"*Oppidum medio deinde descensu (discessu : MSS de Laon vers 750) largissimo fonte securum*" (Historiae – livre VI - Chapitre XI) Orose (d'après Suétone).
8. en bordure du territoire Cadurque :

Le ravitaillement en blé se fait à partir du territoire des Cadurques : "*paucos dies morati ex finibus Cadurcorum magnum numerum, frumenti comparant*" (B.G. VIII-34.3) Hirtius.
9. et assez loin des Lémovices :

Pour avoir obligé César à un déplacement de légions en vue d'assurer une surveillance au point de rencontre des territoires cadurques, lémovices et arvernes : "*duas legiones posuit in Lemovicum finibus non longe ab Arvernibus*" (B.G. VIII-46.4) Hirtius.
10. bordés de tous côtés de rochers à pic :

"*omnes oppidi partes praeruptissimis saxibus esse munitas, quo defendente nullo tamen armatis ascendere esset difficile*" (B.G. VIII-40.2) Hirtius.
11. un plateau rocheux à pic posé sur une montagne :

"*montem in quo positum erat praeruptum undique oppidum Uxellodunum*" (B.G. VIII-40.2) Hirtius.
12. un lit de rivière basculé sur les racines de la montagne portant Uxellodunum :
 - "*hoc [flumen] in infimis radicibus montis ferebatur*" (B.G. VIII-40.3) Hirtius.
 - "*flumen, quod praeterfluit ad radicem montis ...*" (De vita Julii Caesaris) Julius Celsus.
13. une rivière indétournable sur sa rive convexe en raison de la trop grande profondeur du côté concave :

"*hoc flumen avertere loci natura prohibebat ; in infimis enim sic radicibus montis ferebatur, ut nullam in partem depressis fossis derivari posset*" (B.G. VIII-40.3) Hirtius.
14. une vallée profonde et dissymétrique, élargie en bassin :
 - "*flumen infimam vallem dividebat, quae totum paene montem cingebat*" (B.G. VIII-40.2) Hirtius.

- *"hoc (flumen) avertere loci natura prohibebat ; in infimis enim sic radicibus montis ferebatur, ut nullam in partem depressis fossis derivari posset"* (B.G. VIII-40.3).
- *"hoc oppidum iritos procul discursus hostium despiciebat"* (Historiae lib. cap.) Orose (d'après Suétone).
- *"Caninius ambos duces cum parte copiarum plurima in campum evocatos maximo praelio superavit"* (Historiae lib. cap.) Orose (d'après Suétone).

15. un vallum profond ou ravin entre le point d'eau gaulois et le camp romain adverse :

- *"milites nostri ... (quanquan ... loco iniquo premebantur) ... omnia fortissimo sustinebant animo ; res enim gerebatur et excelso loco et in conspectu exercitus nostri magnusque utrimque clamor oriebatur"* (B.G. VIII-42.3.4) Hirtius¹.
- *"a romanis acerrime decertatum est, eoque ardentius, quo altiore in loco dimicabatur ut cujusque virtus et ignavia ab imperatore totoque conspiceretur exercitui"*(De vita Julii Caesaris) Julius Celsus².

Jean Ventach

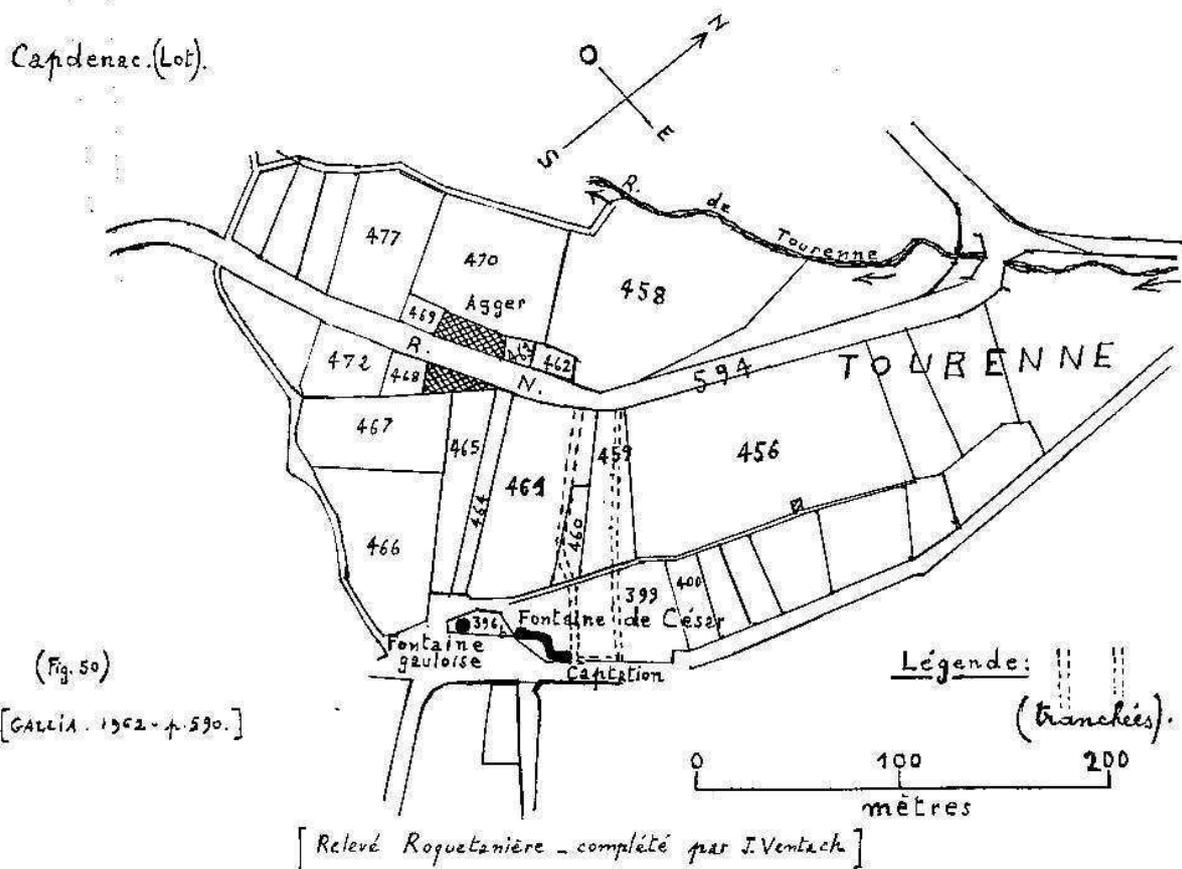
¹ *"Nos soldats ... (malgré le désavantage d'une position plus basse) ... supportaient tout avec le plus grand courage ; car l'affaire se passait tout à la fois sur un point élevé et sous les yeux de notre armée, et de part et d'autre une grande clameur s'élevait. Traduction littérale J. Ventach.*

² *"Les romains combattaient avec le plus grand acharnement et avec d'autant plus d'ardeur que la lutte se déroulait sur un point assez haut pour que le courage ou la lâcheté de chacun se trouvât sous le regard du général et de toute l'armée. Traduction littérale J. Ventach.*

NOTE DE SYNTHÈSE RESUMANT LES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES RELATIVES AU SITE DE CAPDENAC SUR LE PROBLEME D'UXELLODUNUM

On peut lire dans la revue GALLIA de 1962 (tome XX – fascicule 2) les lignes suivantes :

"Sur le versant OUEST de la colline de CAPDENAC (Lot), sur la pente descendant de la Fontaine de CAPDENAC dite de "César" et de la Fontvieille dite "Gauloise" jusqu'à la RN 594, celle-ci recoupe un énorme amas de pierres accumulées de main d'hommes à une centaine de mètres plus haut, au pied de l'escarpement calcaire, ont été retrouvées, en Juin 1961, les veines d'eau qui alimentent aujourd'hui la Fontaine de César. Elles avaient été captées une vingtaine de mètres plus au NORD et sont amenées jusqu'à elle par un "aqueduc" cimenté et couvert de dalles de grès Entre le point de captation et la RN 594 des sondages ont recoupé une tranchée conforme à la ligne de pente¹.



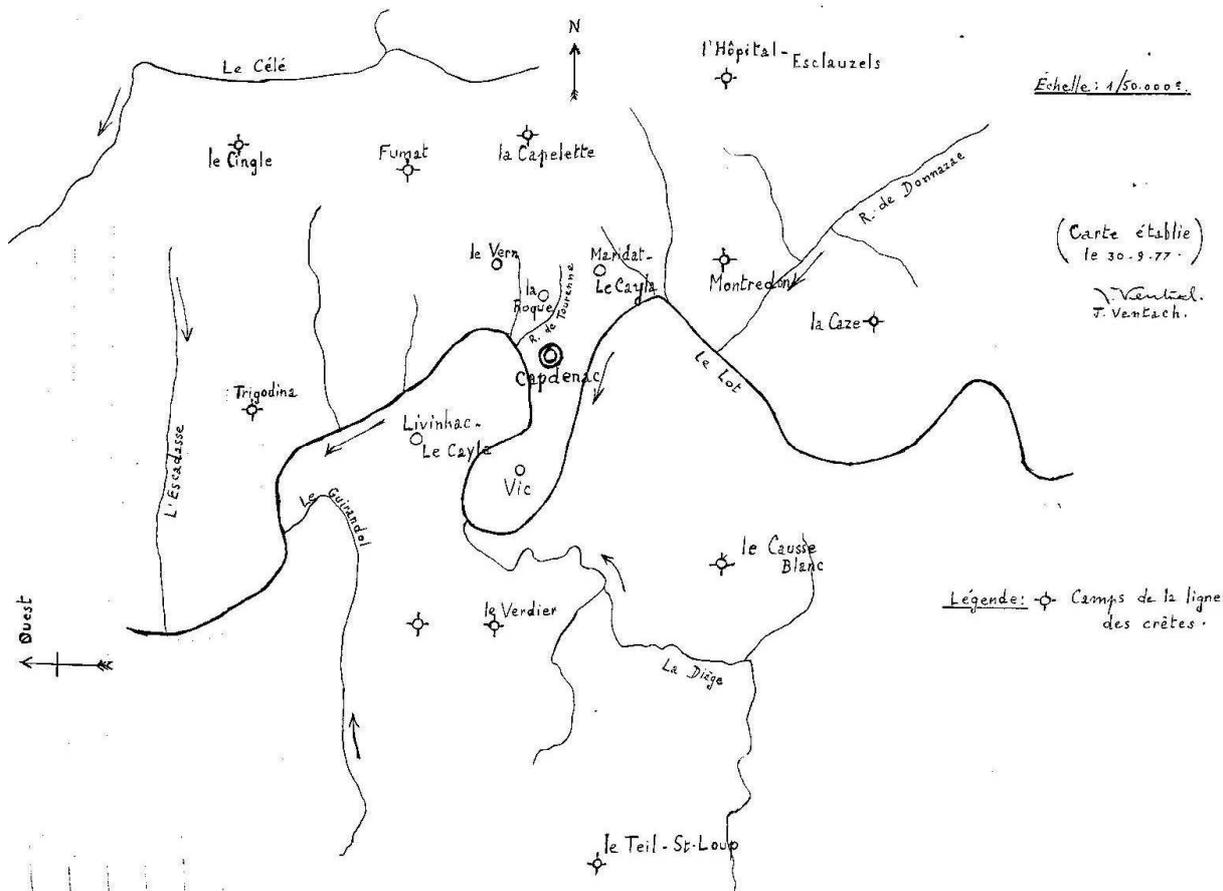
Dans la pensée des fouilleurs, il y a là l'agger et la tranchée de dérivation que César fit construire pour réduire les défenseurs d'Uxellodunum, l'aqueduc représentant la remise en état de la source asséchée pour forcer la reddition.

Ces conclusions ne pourraient s'imposer que si l'âge de ces divers travaux était établi avec certitude ... (Op. cit. p. 589 et 590).

Précisément, depuis que ces lignes ont été écrites, d'assez nombreux tessons de céramique, récoltés sur les lieux ci-dessus mentionnés, ont été reconnus par le CNRS comme appartenant soit à l'époque de la Tène III, soit aux environs du milieu du premier siècle avant notre ère, les premiers étant gaulois, les seconds de fabrication romaine. L'ensemble des trouvailles précitées se polarise ainsi autour du milieu du 1^{er} siècle av. J.C., et l'on peut considérer que cette datation apporte la confirmation souhaitée.

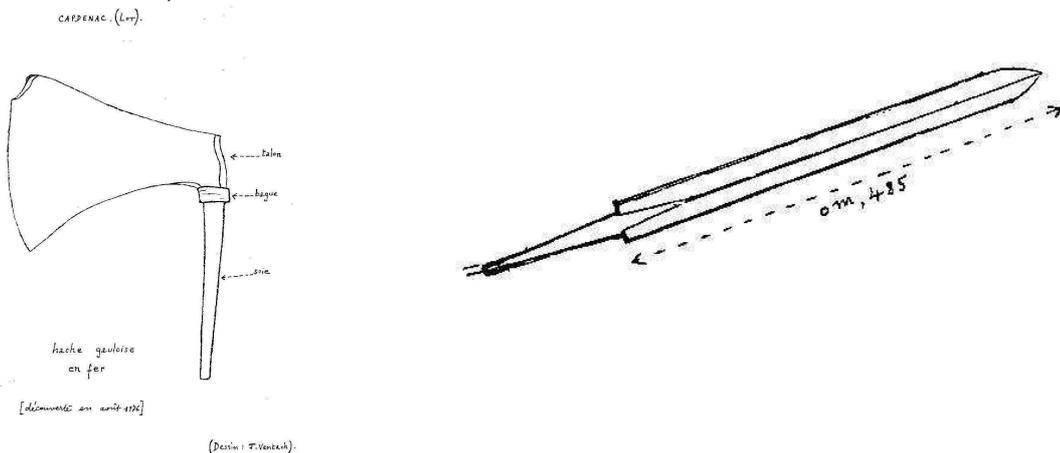
¹ Dans l'été de 1975, des travaux d'élargissement de l'axe routier BRIVE – MEDITERRANEE ont amené la découverte d'une autre tranchée parallèle à la première.

Enfin, dans l'année 1977, des prospections attentives sur les hauteurs entourant la petite montagne de Capdenac et son oppidum ont fait repérer un certain nombre de vestiges de murailles antiques représentant d'anciens postes fortifiés, qui paraissent avoir été établis pour former une double ceinture de fortins, l'une ayant valeur de contrevallation à l'égard de la place elle-même, l'autre ayant le caractère d'une circonvallation pour parer à l'arrivée éventuelle d'une armée de secours venue de l'extérieur (voir carte ci-dessous).



Sur les 16 vestiges de fortification encerclant de la sorte Capdenac le Haut, 8 d'entre eux se révèlent romains par les trouvailles : d'heureuses découvertes, en effet, telles que d'authentiques parties de tégula récoltées à l'intérieur des dites murailles, permettent de reconnaître à ces murs d'enceinte un caractère romain, compte tenu également de leur facture. Les autres vestiges offrant les mêmes structures et les mêmes caractéristiques de construction, l'extrapolation est donc permise.

Il n'est pas inutile, non plus, de signaler deux autres très intéressantes trouvailles en matière d'armes antiques : une hache d'arme gauloise d'une part, et un glaive romain d'autre part (voir ci-dessous).



Les deux armes sont en fer et furent trouvées à quelques dizaines de mètres de distance, la première au Sud du lieu-dit Fontvieille, la seconde, au Nord de ce même lieu-dit.

On ne saurait terminer ce résumé des diverses constatations faites à Capdenac sans mentionner la découverte intervenue en 1866 de plus de 3 000 pièces de monnaies en argent du type "à la croix". Cet enfouissement avait été pratiqué à l'intérieur de l'oppidum et peut être daté de l'époque de Luctérius grâce à un autre dépôt monétaire trouvé à Cuzance (Lot) en 1879¹, où figurait une pièce au nom de Luctérios, associée à une certaine quantité de monnaies identiques à un certain nombre de celles composant le trésor de Capdenac.

Pour conclure cette courte synthèse, il est nécessaire d'ajouter combien grande et parfaite est la concordance des aspects géographiques du site de Capdenac le Haut avec les indications topographiques du site d'Uxellodunum, telles qu'elles sont fournies par les auteurs latins évoquant le siège de l'antique place forte de ce nom.

Jean Ventach
Président culturel de la
Commission d'Etudes et de Recherches
sur CAPDENAC – UXELLODUNUM
(15 Août 1978)

¹ cf. Soc. Etudes du Lot Bull. 1931 p. 59 Cahors – S.E.L. Bull. 1938 p. 61 Cahors.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OPPIDUM D'UXELLODUNUM

1. L'oppidum était une table rocheuse aux côtés très escarpés : "*omnes oppidi praeruptissimis saxis esse munitas*" (XXXIII) ;
2. Il était posé sur une montagne aux pentes raides : "*arduo se recipere possent ascensu*" (XL)
3. Le mont lui-même se trouvant dans une boucle de rivière : "*flumen ... quae totum paene montem cigebat*" (XL)
4. Cette rivière portait sur les racines même de la montagne si bien qu'on ne pouvait la dériver nulle part par des fosses creuses en contrebas : "*hoc avertere loci natura prohibebat : in infimis enim sic radicibus montis ferebatur, ut nullam in partem depressis fossis derivari posset*" (XL)
5. L'oppidum bénéficiait d'un isthme de 300 pieds environ : "*fere pedum trecentorum intervallo fluminis circuitu vacabat*" (XLI)
6. Et d'un point d'eau important dans un endroit au-dessous et non loin du rempart de l'oppidum proprement dit : "*sub ipsius oppidi murum, magnus fons aquae prorumpibat*" (XLI)
7. de ce côté laissé libre par la rivière : "*ab ea parte quae fere pedum trecentorum intervallo fluminis circuitu vacabat*" (XLI)
8. La source était située en bordure de l'isthme et dans l'aval du dit circuit : "*fons aquae prorumpibat ab ea parte quae ... fluminis circuitu vacabat ... e regione eius uineas agere aduersus montem et aggerem instruere coepit*" (XLI)
9. L'oppidum était petit : "*duobus milibus armatorum relictis*", "*quorum etsi paucitatem contemnebat*".
10. La rivière d'Uxellodunum était d'une certaine largeur : "*sagittariis funditoribusque dispositis, tormentis etiam quibusdam locis contra facillimos descensus collocatis aqua fluminis prohibebat oppidanos*".
11. Uxellodunum, oppidum d'une petite cité, cliente des Cadurques : "*Uxellodunum, quod in clientela fuerat eius ... iudicabat ... neue hoc exemplo ceterae*".
 - civitas : dans César, désigne un pays qui obéit aux mêmes lois, et qui se divise en pagi ou cantons.
 - clientes : chez les Gaulois, vassaux des nobles, ... Il y a aussi des peuples clients d'autres peuples, c'est-à-dire plus ou moins vassaux.
12. La source de la place-forte gauloise s'épanchait d'un talus ou ressaut de terrain en bordure de l'isthme : "*turris ... quae superare fontis fastigium posset*" ("*une tour ... qui pouvait dominer le talus de la source*").

A noter que sur les 11 manuscrits ayant servi de base à l'établissement du texte officiel, 10 d'entre eux présentent la leçon : "*aequaret*" ou "*adaequaret*", autrement dit "*une tour ... qui serait au niveau du talus dont partait la source*".

Le traducteur L.A. CONSTANS (des Presses Universitaires de France) a retenu de préférence le manuscrit d'AMSTERDAM (81.[IX^{ème} – X^{ème} S]) qui offre la variante : "*superare fontis fastigium posset*".

NB : "Quand a été construit le pré-oppidum ?" (Question du R.P.A. NOCHE)

(Réponse) : "Mais il ne s'agissait pas d'un pré-oppidum construit dans l'improvisation, un peu comme dans la hâte, au tout dernier moment. En réalité, il faisait partie d'un système permanent des fortifications, le pré-oppidum ayant été conçu pour protéger l'importante source de l'isthme en faveur de l'oppidum proprement dit.

D'ailleurs, l'expression "*in locum ... sub ipsius oppidi murum*", "*dans un endroit ... au dessus du rempart de l'oppidum proprement dit*", fait comprendre qu'il y avait d'abord une autre zone déjà fortifiée. Les fondations de très gros murs rencontrés en 1967 par le gaz de LACQ à l'isthme de 108 m, repose, en effet, sur d'anciens vestiges de remparts.

De plus, selon M. Roger MARTY, le chef gaulois LUCTER savait bien, en se repliant, qu'il se réfugiait dans une place-forte très sure, capable de fixer sur elle le gros des troupes romaines en attendant une éventuelle armée de secours, d'où l'acharnement des assiégés à tenir le plus longtemps possible.

J. V.

N. B. :

VEGECE, dans son *"De re militari"*, nous a laissé une intéressante remarque sur l'art de franchir les grandes rivières : au chapitre VII du livre III sous le titre :

"Comment traverser les cours d'eau importants"

"Quemad modum flumine, quae major sunt, transeatur"

Il nous donne les conseils suivants :

"Lorsque des eaux assez profondes refusent cavalerie et infanterie, si elles coulent en plaine, on les répand par divers canaux creusés au préalable, et ainsi divisées, elles permettent un passage facile".

"Cum altior fluctus nec equitem nec peditem patitur, si per plana decurrat, ductis multifariam spargitur fossis, divisisque facile transiatur".

Grâce à ce texte, on comprend clairement que la rivière qui entourait l'oppidum d'Uxellodunum était un cours d'eau important que seule la forte concavité du lit empêchait de détourner sur la rive convexe par des canaux de dérivation.

Le cours d'eau qui entourait Uxellodunum était une grande rivière.

A titre de comparaison, cf. le texte des *"Commentaires"* relatif à certains détails de la géographie d'Uxellodunum :

"Flumen infimam vallem dividebat, quae totum paene montem cingebat, in quo positum erat praeruptum undique oppidum Uxellodunum. Hoc avertere loci natura prohibebat: in infimis enim sic radicibus montis ferebatur, ut nullam in partem depressis fossis derivari posset".

"Une rivière coulait au fond d'une vallée qui faisait presque le tour de la montagne, sur laquelle était posé, escarpé de partout, l'oppidum d'Uxellodunum. La nature du terrain empêchait de détourner cette rivière : celle-ci en effet, portait si bien sur les racines du mont qu'elle ne pouvait être dérivée nulle part par des fossés creusés en contrebas".

(B.G. VIII 40-2-3)

La rivière d'Uxellodunum coulait donc entre une rive concave et une rive convexe, mais sa largeur empêchait d'espérer un détournement.

Notes de dictionnaires

--- Senones --- Une des peuplades les plus puissantes de la Gaule Celtique, mentionnée par Jules CESAR. Les SENONES habitaient entre la Loire et la Marne, sans qu'il soit possible de déterminer plus précisément l'étendue de leur CIVITAS. Leur capitale était l'oppidum d'AGEDINCUM, (SENS) sur l'Yonne. CESAR mentionne encore comme appartenant aux SENONS l'oppidum de VELLAUNODUNUM (soit Château-Landon, soit Triguères sur Ouanne) et celui de MELODUNUM (MELUN).

Dict. La Grande Encyclopédie (tome 29)

--- CAPDENAC --- *"Compte-tenu de la ressemblance assez exacte de sa topographie avec celle de l'UXELLODUNUM des Commentaires, des vestiges de constructions gauloises et d'antiquités romaines, de la tradition du pays, ... l'opinion générale tend aujourd'hui à se prononcer pour CAPDENAC."*

Annuaire du Lot (Cahors) p. 90 – 91.

Ancien point d'eau gaulois de Capdenac

(Recherches des 25 et 26 Septembre 1956)

De nombreux galets, ayant pu servir de projectiles, ont été extraits de l'ancienne fontaine gauloise, dite FONTVIEILLE.

Toutes ces pierres ont été trouvées dans la couche d'argile noirâtre formant le fond de la dite Fontaine. La majorité d'entre elles étaient de taille moyenne, leur poids variant des environs de 720 grammes à 120 grammes : le plus grand nombre de ces galets tournait autour d'une ou deux livres romaines, soit 327 gr et 654 grammes.

VITRUVÉ, dans son traité "*De Architectura*" compte plusieurs sortes de balistes, dont les plus petites lançaient des pierres de 2 livres ou 4 livres [cf. *De Architectura* lib. X cap. 11] (ouvrage composé vers 25 av. J.C.).

A UXELLODUNUM, les machines de guerre installées au 10^{ème} étage d'une tour en bois, ne pouvaient être que de petites balistes ne lançant que des projectiles peu lourds, de manière à ne pas imposer à la tour un ballant trop important (cf. p. 58). Parmi les galets récoltés au fond du puits gaulois, les projectiles les plus lourds ne dépassaient pas 1,800 kg, soit un peu plus de 4 livres romaines.

A CAPDENAC, cet accord entre la logique et les constatations faites, renforce considérablement la correspondance archéologique entre le puits antique (FONTVIEILLE) et les vestiges d'AGGER romain, les deux endroits se trouvant situés en vis-à-vis et séparés par un intervalle de 130 m environ.

Chronique Manuscrite du Quercy

(par l'Abbé de FOULHAC)

Le second endroit où on peut placer UXELLODUNUM est CAPDENAC, sur la rivière du Lot, à la frontière du ROUERGUE. La description que CESAR en fait convient assez à cette petite ville, et il n'y aurait pas de difficulté à décider en sa faveur si elle était assez grande pour contenir quatre ou cinq mille hommes dans les Commentaires de CESAR.

Il y a de vieilles ruines romaines : les fondements des murailles de cette petite ville paraissent être d'ouvrage romain ... On y trouve encore des médailles antiques de toute nature, et il est spécifié dans les Lettres-patentes que PHILIPPE LE BEL donne à CAPDENAC en confirmation des privilèges, l'an 1300, que les habitants se faisaient un mérite pour les obtenir de ce que leurs ancêtres avaient anciennement résisté à l'armée de CESAR ...

Admettons, à tort ou à raison, que CAPDENAC réponde à l'UXELLODUNUM des Gaulois ..., mais nous n'ajoutons aucune foi à l'assertion de CATHALA COTURE, qui fait fonder CAPDENAC l'an 477 par le Wisigoth Gibert Escrimiol ou Scrimiol, car la tour appelée d'Escrimiol encore aujourd'hui à CAPDENAC devait plutôt son nom aux archives (SCRINIA) que l'église de FIGEAC y avait déposées.

L'an 1214, Simon de Montfort se fit livrer le fort de CAPDENAC, alors occupé par une bande de routiers pillards et indisciplinés.

L'an 1287, PHILIPPE LE BEL hypothèque CAPDENAC aux Anglais.

L'an 1360, Deodatus de LENTILLAC fonda à Vic, près de CAPDENAC, un monastère pour 13 religieuses de CITEAUX, selon l'historien LACROIX.

En 1381, le comte d'ARMAGNAC fut obligé de donner aux Anglais une forte somme pour obtenir qu'ils évacuassent CAPDENAC.

CHARLES VIII (roi de France de 1483 à 1498), en donnant des lettres d'abolition au comte d'ARMAGNAC, se réserva la possession de cette petite ville, qui compte aujourd'hui environ 1300 âmes.

Michel VASCOSAN – édition des Commentaires en 1543 traduit Uxellodunum par Capdenac "*Personne n'avait encore, à cette époque, élevé la voix en faveur de LUZECH ou du Puy d'Issolud*".

Alexandre DU MEGE – (notes et additions du tome 1^{er} de l'Histoire Générale du Languedoc - 1840) rappelle que *"par une singularité remarquable la première tentative faite à ce sujet (identification d'Uxellodunum) par VASCOSAN amène sans effort à ce qu'on croit aujourd'hui la vérité"*.

ONOSANDRE

"Qui ballistis tela dirigent, triplo longius quam hostes jaculabuntur ..."

"Ceux qui enverront les projectiles au moyen de balistes, les lanceront trois fois plus loin que les ennemis ..."

Strategicus Onosandri. Chap 42.

Onosander, écrivain grec, que l'on croit contemporain de l'empereur CLAUDE (41 – 54), est auteur d'un livre intitulé "La Science du chef d'armée", dans lequel il a recueilli méthodiquement les traditions sur l'expérience militaire des Romains.

Pratiquement, les machines légères des Romains avaient une portée moyenne de 300 mètres. Les plus petites de ces machines (catapultes) lançaient des pierres depuis 2 livres jusqu'à 10 livres et au-delà, et se traînaient sur des chariots. C'est de telles machines légères qui se trouvaient au sommet de la tour de 10 étages, au siège d'UXELLODUNUM, et qui "bombardaient" la fontaine gauloise.

LES ROMAINS CONNAISSAIENT AUSSI L'OGIVE

"Souvent, on rencontre en Italie un appareil en encorbellement dont les assises rétrécissent progressivement l'espace vide tantôt affectent une forme ogivale, par exemple à CERVETRI, à ALATRI, à CORTONE, tantôt forment un angle aigu au-dessus des supports rectilignes, comme dans un tombeau d'ORVIETO ..."

Dictionnaire de DAREMBERG et SAGLIO (Dict. des Antiquités tome 2)

Détails topographiques importants relatifs au site de l'oppidum d'UXELLODUNUM

--- **SUB** avec l'ABLATIF indique une plus grande proximité soit de lieu, soit de temps, qu'avec l'ACCUSATIF.

ex :

- *sub orienté* : à l'orient
- *sub orientem* : vers l'orient
du côté de l'orient.

(Dictionnaire d'Alfred de WAILLY – 2^{ème} édition Paris 1924).

... omnis poster multitudo aquatum unum in locum conveniebat, sub ipsius oppidi murum, ubi magnus fons aquae prorumpebat, ab ea parte quae fere pedum trecentorum intervallo fluminis circuitu vacabat.

... alors, ils se mirent tous à venir chercher de l'eau en un seul endroit, vers (1) le rempart de l'oppidum proprement dit, où jaillissait une source abondante, de ce côté qui sur une distance de 300 pieds environ était libre du circuit de la rivière.

Textes latins relatant le siège d'Uxellodunum

Pauli OROSII

Historiarum lib. VI – chap. XI

20 *Interea Draptes unaque Lycterus cum adesse Caninium et legiones in finibus suis uiderent, undique collectis copiis oppidum Uxellodunum occupant.*

21 *Hoc oppidum in editissima montis arce pendebat, duabus partibus per abrupta latera non paruo flumine cingebatur, medio deinde descensu¹ largissimo fonte securum² plurimaque introrsum copia frumenti tutum inritos procul discursus hostium despiciebat.*

22 *Caninius, quod solum Romana prouisione potuit, ambos duces cum parte copiarum plurima in campum euocatos maximo proelio superauit. Nam uno e ducibus interfecto alter cum paucissimis fugit, nullus in oppidum rediit. Sed ad id oppugnandum Caesare opus fuit.*

23 *Itaque certior per nuntios factus Caesar accurrit circumspectisque omnibus uidet, si expugnare ui moliatur, ludo et spectaculo hostium delendum esse exercitum suum ; unum solum esse praesidii, si quoquo modo hostes aqua arceantur.*

24 *Sed et hoc quoque nisi Caesar non potuisset, siquidem fons, quo ad potum utebantur, medio devex³i montis latere fundebatur. Caesar ad proximum fontis admoueri uineas turrimque extrui iubet. Fit magnus ilico concursus ex oppido. Quibus sine periculo proeliantibus Romani quamuis pertinaciter obsisterent crebriusque succederent, conplures tamen trucidantur.*

25 *Igitur exstruitur agger et turris pedum sexaginta, cuius uertex aequare ad fontis locum posuit, ut uel ex aequo tela conici queant uel praecipitata desuper saxorum uolumina non timeri.*

26 *Oppidani autem, ubi exanimari siti non solum pecora sua uerum etiam infirmiores hominum aetates uident, cupas pice sebo et scindulis repletas ac deinde inmisso igne in prona praecipitant easque ipsi toto oppido effusi subsequuntur.*

Paul OROSE

[Traduction J. VENTACH]

20 Cependant Drapès et Luctérius ensemble voyant Caninius et les légions arriver sur leurs frontières, rassemblent de tous côtés des troupes et occupent l'oppidum d'Uxellodunum⁴.

21 Cet oppidum formait terrasse (on peut traduire aussi par "était en terrasse") sur le sommet très en relief d'une montagne ; et sur deux côtés, le long des flancs abrupts, il était entouré d'une rivière non petite ; de plus, assuré à mi-descente d'une source très abondante et pourvu à l'intérieur d'une très grande quantité de blé, il regardait de haut les vaines et lointaines tentatives de l'ennemi.

22 Caninius, ce que seule permit la prévoyance romaine, défit dans un très grand combat les deux chefs attirés dans la plaine avec la plus grande partie de leurs troupes. L'un des chefs, en effet, fut tué tandis que l'autre s'enfuit avec un très petit nombre ; aucun ne fit retour à l'oppidum, mais pour assiéger celui-ci on eut besoin de César.

23 Aussi bien, informé par des messagers, César accourt : tout bien examiné, il voit que s'il essaye un assaut de vive force, l'adversaire sera amené à détruire son armée en se jouant et comme à un spectacle ; une seule tactique : trouver un moyen d'empêcher les ennemis d'approcher de l'eau.

24 Mais cela non plus César ne l'aurait pu s'il n'avait été César : la source, en effet, dont ils se servaient pour boire s'épanchait à mi-flanc d'un ressaut de la montagne. César ordonne de faire avancer des mantelets à proximité de la source et d'élever une tour. Aussitôt se produit un vaste attroupement hors de l'oppidum : tandis que les Gaulois combattent sans danger, de nombreux Romains en revanche, sont tués malgré une résistance acharnée et des relèves fréquentes.

25 Un terrassement est donc construit ainsi qu'une tour de soixante pieds, dont le sommet puisse se trouver à hauteur de la source, de manière à pouvoir lancer de niveau les projectiles ou encore de manière à ne pas craindre les quartiers de rochers précipités d'en haut.

26 Mais les habitants de l'oppidum, voyant la soif épuiser non seulement le bétail mais aussi les humains de l'âge le plus fragile, précipitent sur les pentes des tonneaux remplis de poix, de suif et de bardeaux et ensuite incendiés, tandis qu'eux mêmes répandus hors de tout l'oppidum les suivent de près.

27 *Ardentibus machinis cum graue proelium suis Caesar ac periculosum uideret, cohortes in circuitum oppidi ire uelociter per occultum imperat atque undique subito uastum clamorem attollere. Quo facto consternati oppidani dum recurrere ad muniendum oppidum uolunt, ab oppugnatione turris uel demolitione aggeris recesserunt.*

28 *Illi tamen, qui ad incidendas fontis uenas sub obtentu aggeris tuti cuniculos perfodiebant, reperiunt in abstruso aquarum meatus per multa diuidendo tenuari in semet ipsis consumique fecerunt. Oppidani fonte siccato ultima desperatione correpti deditionem sui faciunt.*

29 *Caesar autem omnibus, qui arma tulerant, manus sustulit et uitam reliquit, quo testatior esset etiam posteris poena improborum.*

30 *Multum enim ad coherendam audaciam ualet propositum punitionis exemplum, cum ipsa miseri praesens forma uiuentis et ad recordationem admonet conscios et ad sciscitationem cogit ignaros.*

27 Voyant qu'au milieu des machines en flamme, le combat devient pénible et dangereux pour les siens, César donne l'ordre à des cohortes de contourner l'oppidum en toute hâte et en cachette et de pousser subitement et de partout une vaste clameur. L'opération réalisée, les habitants consternés voulant revenir en courant fortifier l'oppidum, abandonnèrent l'attaque de la tour ou la démolition de la terrasse.

28 Cependant, ceux qui, sous le couvert de travaux de terrassement (trad. litt. : *sous couvert de faire une terrasse*), ceux qui perçaient des galeries (trad. litt. : *ceux, qui sans danger, creusaient des conduits*) pour couper les veines de la source firent s'affaiblir et s'épuiser par de nombreuses divisions les passages d'eau dégagés de leur gangue. La source, une fois tarie, les habitants en proie au dernier désespoir font reddition de leur personne.

29 Mais César fit couper les mains à tous ceux qui avaient porté les armes, leur laissant la vie sauve, pour que le châtimement de gens mauvais en fût plus attesté aussi pour la postérité.

30 Mettre devant les yeux un exemple de punition a beaucoup de valeur, en effet, pour réprimer l'audace : l'image d'un misérable en vie invite au souvenir ceux qui ont su et pousse à l'information ceux qui n'ont rien su.

Texte latin – Edition d'HAVERCAMP à LEYDE en 1738 – pages 407 à 409
Exemplaire détenu par la bibliothèque de Metz

L'édition d'Havercamp est considérée comme la meilleure des éditions relatives aux *Historiae* de Paul Orose.

¹ "*descensu*" : dans les manuscrits les plus anciens (VIII^{ème} et IX^{ème} siècles), on a : "*discessu*" au lieu de "*desensu*", soit "à mi-sortie" (de l'oppidum). Cette variante est plus claire et indique nettement qu'il s'agit ici de la déclivité représentée par la rampe d'accès à l'oppidum. Telle est la leçon offerte par le manuscrit de LAON – milieu du VIII^{ème} siècle – et celui de LANDOLFUS SAGAX – Codex Palatinus – 909 – IX^{ème} siècle – cf. *Monumenta Germaniae* - B. N. Landolfi Sagacis *Additamenta ad Pauli Historiam Romanam*.

² "*securum*" (assuré) : ce mot laisse entendre que le point d'eau en question devait être protégé par un retranchement.

³ "*deuex*" (ressaut) : littéralement "d'une inflexion". Les deux manuscrits précités (VIII^{ème} et IX^{ème} siècles) offrent la variante "*divexi*" (croisement). On pourrait donc traduire par la tournure suivante : "à mi-flanc d'un angle de la montagne". Quoi qu'il en soit, les 2 traductions s'accordent également très bien avec la topographie.

⁴ "*Uxellodunum*" : tous les manuscrits donnent en réalité *Veludunum*, *Velutunum*, *Velucunum*, *Veludonum*, *Velutudunum*. Somme toute, l'oppidum semble avoir eu deux appellations : *Uxellodunum* (forteresse d'*Uxellos*) et *Velu* ou *Velutudunum* (forteresse d'*Olt*), du nom de la rivière qui le baigne. Philologiquement, en effet, *Velutudunum* donne par contraction : *Veltdunum*, éventuellement *Voltdunum*. La plus ancienne mention du Lot est effectivement *Olitis* ou *Oltis*, la lettre initiale V (sorte de diagramme équivalent à un W anglais) étant tombée par un phénomène d'aphérèse assez classique. A signaler comme toponyme intéressant l'ancien hameau de la Bouldonie ou la Boudonnie, au bord du Lot et en bordure de l'antique voie romaine de RODEZ à LIMOGES, hameau situé sur le territoire de CAPDENAC GARE (Aveyron) et en face du bourg de CAPDENAC LE HAUT. La forme de La Bouldonie (ou Vouldonie) reflète un ancien *La Vuldonia* dérivé directement de *Vuldonum* ou *Vuldunum*. Ce toponyme rappelle le nom d'une ancienne station de la voie romaine précitée.

Textes du Moyen-âge pouvant aider à situer Uxellodunum à Capdenac (Lot)

1. Expédition de Pépin le Bref en Aquitaine en 763 – Annales de METZ

"Pippinus Rex habuit placitum generale Francorum in Nivernis. Inde ob infidelitatem Waifarii perfidi ducis ... iter in Aquitaniam direxit ... Porro rex Pippinus iter agens per Aquitaniam usque Cadurcum pervenit : uniusque ob noxam, perfidi siquidem Waifarii, totam illiam regionem vastavit, et victor in Franciam reversus est ...".

"Le roi Pépin présida une assemblée générale des Fracs à Nevers. De là, en raison de l'infidélité de Waïfre, duc perfide, il se mit en route pour l'Aquitaine ... Or le roi Pépin faisant chemin par l'Aquitaine parvint jusqu'à Cahors : à cause du crime d'un seul, à savoir du perfide Waïfre, il dévasta toute cette région et s'en revint en France (au pays habité par les Fracs) victorieux ...".
[Traduction J. VENTACH]

2. Document sur le même sujet – Annales d'EGINHARD

"Conventu in Nivernis habito et contractis undique copiis, Rex Pipiminus Aquitaniam repetit, et omnia quae extra munitiones erant ferro et igne depopulatus, usque ad Cadurciam oppidum accessit. Inde¹ cum exercitu integro in Franciam se recepturus, per Limovicam regreditur".

"Une assemblée s'étant tenue à Nevers et des troupes ayant été réunies de tous côtés, le roi gagne de nouveau l'Aquitaine, et après avoir ruiné par le fer et le feu tout ce qui était en dehors des points fortifiés, il s'avança jusqu'à la ville de Cahors. De là, avec toute son armée, pour rentrer en France², il repasse de nouveau par Limoges".

¹ "Inde" : de là. Cet adverbe de lieu laisse entendre que l'itinéraire suivi par Pépin le Bref en Aquitaine avait la forme d'un périple, c'est-à-dire que le chemin suivi pour descendre jusqu'à CAHORS ne fut pas le même que celui du retour par LIMOGES.

² Par "France", il faut entendre le pays habité par les Fracs, soit, le N. E. de la France actuelle.

CHRONIQUE DE FREDEGAIRE ET CONTINUATEURS

"... commoto omni exercitu Francorum, per Trecas, inde Autisioderum, usque ad Nivernum urbem cum omni exercitu veniens, ibique cum Francis et proceribus suis placitum suum Campo Madio tenens. Postea Ligere transacto, Aquitaniam pergens, usque ad Lemodicas accessit, totam regionem illam vastans, villas publicas, quæ ditionis Waifarii erant, totas igne concremare præcepit. Tota regione illa pene vastata, monasteriis multis depopulatis, usque Hisandonem veniens, unde maximam partem Aquitaniæ, ubi plurimum vinearum erat, cepit se vastavit ... Patrata iterum victoria cum magno triumpho, iterum ad Denegontium cum magno exercitu Francorum ad Ligerem veniens, inde per pagum Augustudinensem ad propriam sedem remeavit invictus."

"... toute l'armée des Francs ayant été mobilisée, c'est par Troyes, puis par Auxerre que [Pépin] vint avec toute son armée jusqu'à la ville de Nevers, où, avec les Francs et ses lieutenants, il tint son plaid du Champ-de-Mai. Après quoi, une fois la Loire traversée, continuant sur l'Aquitaine, il s'avança jusqu'à Limoges ; dévastant toute cette région, il ordonna de réduire en cendres toutes les villas publiques, qui relevaient de Waïfre. Toute cette contrée ayant été presque ravagée et de nombreux monastères ruinés, il s'en vint jusqu'à Hissaudon¹ d'où il prit et dévasta la plus grande partie de l'Aquitaine, là où il y avait le plus de vignes²... Pleinement victorieux et triomphant, il fut de nouveau à la Loire près de Digoin avec sa grande armée de Francs, et de là, par le pays d'Autun, il regagna vaincu ses propres bases ...".
[Traduction J. VENTACH]

¹ GUIZOT, dans ses "Mémoires relatifs à l'Histoire de France" t. 2 – PARIS 1923, traduit Hisaudonem par Issoudun. Une chose est certaine, c'est que le toponyme Hisaudonem dérive de la forme Uxellodunum, à travers un Essoldum pour intermédiaire. Un recoupement des textes des Annales d'Eginhard et de la Chronique de Frédégaire permet de situer cet Hisaudonem dans la moyenne vallée du Lot et la position de Capdenac répond à cette situation (cf. p. ex. l'ancienne paroisse de St Dau ou St Dô, autrefois dans ce qui était la viguerie de Capdenac).

² Grâce aux Annales d'Eginhard, il apparaît que le trajet d'Hissaudon à Cahors dans la partie la plus viticole de l'Aquitaine ne fait que coïncider avec la moyenne vallée du Lot. C'est là un trait qui convient très bien à la situation de Capdenac.

Expédition de Simon de Montfort en 1214

dans la guerre aux Albigeois

HISTOIRE DES ALBIGEOIS

[DE PIERRE DE VAUX)

moine de Cernay

"Anno 1214

Postea venit comes Figiacum, auditurus loco Regis Franciae causas et questiones indigenarum ; rex enim commiserat ei in partibus illis vices suas in multis. Multa audivit et multa correxit ; et plura correxisset, sed nuluiit excedere fines regii mandati. Inde progressus versus dioecesim Ruthenensem occupavit quoddam castrum fortissimum prope Figiacum nomine Capdenacum, ubi ab antiquo fuerat nidus et refugium ruptariorum. Inde venit Comes noster cum exercitu Ruthenam civitatem ...".

"Ensuite, le comte vint à Figeac pour y entendre à la place du roi de France les réclamations et les demandes des indigènes ; le roi, en effet, lui avait confié en ces régions une grande partie de ses pouvoirs ; le comte eut à connaître de bien des affaires et il en régla beaucoup ; il aurait pu en régler d'avantage, mais il ne voulut pas dépasser les limites du mandat royal ; de là, s'étant mis en route vers le diocèse de Rodez, il occupa une place-forte très puissante, près de Figeac, du nom de Capdenac, où, dès l'antiquité, il y avait eu un nid et un refuge de gens sans foi ni loi ; de cet endroit, notre comte vint avec son armée jusqu'à la ville de Rodez ...".

Le passage que nous avons souligné est digne de remarque : cette phrase du moine chroniqueur¹ est particulièrement importante ; elle apparaît comme une allusion presque transparente à l'affaire d'Uxellodunum. Il faut savoir, en effet, que dans ses Commentaires de la guerre des Gaules, CÉSAR, pour minimiser la cruauté de sa répression, n'hésite pas à présenter les résistants gaulois d'Uxellodunum comme une troupe de malfaiteurs, auteurs de "brigandages", selon ses propres termes.

¹ qui justement accompagnait l'armée des croisés

Expédition de Simon de Montfort en 1214

(suite)

LA GUERRE DES ALBIGEOIS

[DE PIERRE DE LODEVE]

"Anno 1214.

Anno Domini millesime ducentesimo decimo quarto, Comes Simon Montisfortis cum exercitu cruce signatorum Dei cepit haec castraque sequuntur, in quibus hostes fidei et Ecclesiae aut pacis turbatores et ruptarii habitabant et refugiebant, videlicet Manuiliacum castrum ... Marmandam ... deinde Cassanoliium ... castrum Domae ... Bainacum ... Progressus idem Comes cum suis venit Figiacum cepitque castrum, quod dicitur Capdenacum, ubi ab antiquo nidus fuerat et refugium tyrannorum et inde venit Ruthenam civitatem".

"L'an du Seigneur mil deux cent quatorze, le comte Simon de Montfort avec une armée de croisés s'empara des places-fortes suivantes, dans lesquelles des ennemis de la foi et de l'Eglise ou des fauteurs de troubles et de rapines avaient domicile et refuge, à savoir le château de Manuiliac ... Marmande ... puis Cassaneuil ... le château de Dome ... Bénac S'étant avancé de même façon, le comte avec les siens vint à Figeac et s'empara d'un fort appelé Capdenac, où, dès l'antiquité il y avait eu un nid et refuge de tyranneaux, et de là, il s'en vint à la ville de Rodez".

Ce chroniqueur fut évêque de Lodève ; notons d'autre part que LODEVE se trouve comme CAPDENAC au bord de la même ancienne voie romaine NARBONNE – LIMOGES. Par ailleurs, il peut être utile de remarquer que c'est également sous un angle défavorable que César présente les deux chefs gaulois courageux qui lui résistèrent en les décrivant comme de simples chefs de bandes tyranniques, aux exigences desquels on n'osait pas dire non (cf. par exemple De Bello Gallico – VIII – 34.3). Il semble donc y avoir conjonction entre le Capdenac de l'antiquité et Uxellodunum.

~ AVG SACR ~ ~ DEO VXELLO ~

Une inscription en l'honneur du dieu Uxello

Parmi les divers objets antiques conservés au Cabinet des Médailles, à la Bibliothèque Nationale de Paris, figure un curieux petit monument dédié au dieu Uxellus. Il s'agit d'une tessère en bronze quadrangulaire d'une longueur de 10 cm environ pour une largeur approchant 2 cm. L'objet, d'une épaisseur de 6 à 7, se termine à une extrémité par un anneau fixe, à l'autre par un fleuron ajouré, formé de deux volutes opposées. "Sur chacune des tranches, précise le Bulletin des Antiquaires de France de 1888, on aperçoit un dessin buriné en forme de longue palme ou d'arêtes de poisson ; sur les plats, on lit une inscription gravée en caractères qui ne décèlent aucun indice de falsification : d'une part, AVG.SACR.DEO, d'autre part, VXELLO." L'emploi mythologique que les Gaulois ont fait du mot Uxellos dans les monuments épigraphiques permet de croire que UXELLODUNUM signifierait "fort consacré à Uxellos", ce dieu apparaissant comme une sorte de Jupiter gaulois.

Quelle pourrait être la signification de cette tessère votive ? A cette question, le savant Catalogue Général de CHABOUILLET répond par de très intéressantes indications : "La tessère, souligne-t-il, était un véritable certificat de victoire que les gladiateurs portaient suspendu au cou". Cette sorte de relique comportait aussi le plus souvent quelques inscriptions donnant le nom du combattant précédé de l'abréviation "SP", généralement lue "spectavit" dans le sens de "spectatus est", c'est à dire "a été vu". Précisément, la tessère en question porte sur un côté, à la jonction de l'anneau et de la plaque quelques vestiges de lettres dont la première à coup sur est un "S" bien apparent.

Quelle peut bien être la provenance de cette tessère ainsi dédiée au dieu Uxellos ? La question est, en effet, posée car l'objet conservé au Cabinet des Médailles figure sous le n° 2306 au Catalogue des Bronzes antiques d'Ernest BABELON, sans aucune indication d'origine en 1895¹. Un détail caractéristique pourrait toutefois aider à le situer dans le temps et dans l'espace. Il s'agit du fleuron qui orne l'une des extrémités de la plaque quadrangulaire : formé de deux volutes opposées, cet ornement offre à l'examen un détail de susceptible d'être très intéressant. Chaque volute, en effet, reproduit la forme d'un "S", particularité qui se retrouve sur un certain nombre de monnaies gauloises.

Dans l'Antiquité, l'ornement en spirale était en effet un symbole d'immortalité, en particulier chez le Gaulois. Particulièrement significative à cet égard est une pièce en or des BITURIGES CUBES, la cité gauloise dont BOURGES sera plus la capitale. Au n° 4587 de l'Atlas d'Henri de la Tour, figure une magnifique monnaie d'or de cette cité. Aussi bien à son avers que sur son revers, cette monnaie offre toute une série de symboles semblant exprimer un thème de lutte victorieuse : par exemple, deux volutes en accolade d'où germe une sorte de fleuron, ou encore deux volutes jumelles en armature de casque ; au-dessous d'un cavalier ainsi casqué, on peut lire l'abréviation de célébrité "SP" qui achève de donner à tout ce décor sa pleine signification. Sur un plan statistique, il est remarquable que la très grande majorité des monnaies gauloises ornées de volutes simples ou composées appartient sensiblement au S.O. de la Gaule, et plus spécialement aux Tectosages, aux Cadurques et aux Arvernes. Il y a lieu de remarquer également que ce motif en spirale se développe sur certaines parties de la tête humaine représentée à l'avant des médailles. C'est ainsi que les oreilles, ou la chevelure elle-même sont fréquemment dessinées en forme de volute ou de "S" bien marqué. Il en va de même parfois pour certains éléments du corps animal, queue de cheval ou de lion par exemple dessinant une volute caractérisée.

¹ Même ignorance de provenance sur le Catalogue du Cabinet des Médailles Antiques, où ledit objet, selon Robert MOWAT, était répertorié en 1888 sous le numéro 856.

Bien plus, en ce qui concerne les pièces attribuées aux Cadurques, on ne peut manquer d'être frappé par telles ou telles caractéristiques de style offertes par certains exemplaires du trésor monétaire gaulois de CAPDENAC et tout particulièrement par un denier d'argent, catalogué dans l'Atlas de la Tour sous le numéro 3204 (planche IX). Tandis qu'à l'avvers une chevelure se diversifie ou explose en de multiples volutes ou spirales sacrées, on peut voir dans le premier canton du revers à la croix une sorte de grenade, combinaison de deux ébauches de volutes paraissant servir d'enveloppe à un fruit. Mais justement il se trouve que ce genre d'enveloppe se rapproche beaucoup de la forme présentée par l'association de deux volutes composant le fleuron ajouré qui orne la tessère votive dédiée au dieu UXELLO, à la différence près que sur la pièce précitée l'extrémité inférieure des deux spirales au lieu d'être tournée vers l'intérieur se présente recourbée vers l'extérieur.

Cependant, plus impressionnant encore apparaît le fait de la découverte à CAPDENAC, lors des fouilles des frères Champollion en 1816, *"de fragments d'ustensiles en cuivre présentant une sorte de fleuron ou fleur de lys dont la forme était presque celle d'une abeille"*. On le voit, les analogies sont frappantes. On ne peut s'empêcher de penser combien la description de cette trouvaille de Capdenac, découverte faite dans les vestiges d'un premier retranchement barrant un isthme de 300 pieds, ressemble étrangement au fleuron qui figure en ornement sur la tessère de bronze portant l'inscription prestigieuse *"DEO UXELLO"*, *"Au dieu Uxellos"*. C'est un fait en particulier que le fleuron ornemental de cette tessère développe une forme générale qui se rapproche beaucoup de celle d'une abeille, ce qui ne pouvait manquer d'inspirer cette comparaison à un observateur ayant traversé la période du premier empire napoléonien.

Pour conclure, n'y a-t-il pas là toute une série de rapprochements, qui semble de nature à contribuer activement à l'identification de l'historique place forte d'Uxellodunum ? ... C'est ainsi qu'apparaît comme un témoignage capital l'*"Essai sur la Position d'Uxellodunum"* de Jacques Antoine Delpon, qui participa avec les frères Champollion aux premières fouilles de Capdenac. C'est dans cet opuscule, publié en 1832 dans l'Annuaire du département du Lot, que se trouve mentionné cet intéressant détail de la découverte en 1816, dans une tranchée antique, d'ustensiles en cuivre ornés de ce fleuron original, dont il vient d'être question. Non moins essentielle aussi s'avère la précieuse et judicieuse communication du commandant Robert MOWAT, parue en 1888 au *"Bulletin de la Société des Antiquaires de France"*, note selon laquelle Uxellodunum signifie en définitive *"fort consacré à Uxellos"*, Jupiter Gaulois, divinité celtique suprême.

J. VENTACH

Capdenac, 7 Avril 1980

Jean VENTACH
Villa Raphaël
Place St Andrieu
46100 CAPDENAC LE HAUT

Capdenac, 19 Août 1983

Monsieur Olivier BUCHSENSCHUTZ
Chargé de recherche au C.N.R.S.
Moulin sur Céphons
36110 LEVROUX

Cher Monsieur,

Plusieurs mois se sont écoulés depuis votre aimable visite sur le site de CAPDENAC-LE-HAUT. Le retour de la belle saison nous a incités, Roger MARTY et moi-même, à interroger le sol de cette très ancienne place-forte en choisissant de "tester" selon votre conseil une petite portion de la contre-escarpe surmontant au NORD le grand fossé et qui précisément avait retenu votre attention.

Naturellement, en dehors de toute campagne de fouilles, pour laquelle n'avions ni moyens ni permission, nous nous sommes contentés de pratiquer dans la masse de ce contre-vallum un simple regard pour savoir si ces vestiges de fortifications étaient de nature à susciter un jour des fouilles méthodiques et importantes. Or cette idée s'est révélée féconde et encourageante, et nous sommes heureux aujourd'hui de vous relater ici les principales constatations que nous avons eu l'occasion de faire au cours du mois de Juillet dernier.

Une entaille de 3 m de longueur sur 1,20 m de largeur a permis de retrouver le rocher sous-jacent à 2 m de profondeur. Le regard ainsi obtenu a livré divers tessons indigènes (de Hallstatt et de la Tène) ainsi qu'un certain nombre de fragments d'amphores vinaires italiques, mais les trouvailles les plus remarquables ont consisté en deux petits tessons de poterie sigillée d'AREZZO et deux monnaies gauloises en bronze, pesant respectivement 2,05 gr et 2,35 gr.

La coupe ainsi faite dans le contre-vallum a montré la structure suivante : du niveau 0 à – 30 environ, il s'agit d'une couche d'humus ou terre végétale correspondant à d'anciens jardins, de – 30 à – 150, succède une couche de pierraille mêlée de terre, reflétant manifestement un dispositif de remplissage, matériaux entassés où voisinent tessons indigènes, morceaux d'amphores et débris de tegulae, de – 150 à – 190 apparaît une couche de terre très dense, sombre de couleur et très riche en tessons indigènes uniquement, enfin de – 190 à – 200, commencent à se présenter le terrain tout primitif et les rochers.

Les deux monnaies gauloises en bronze ont été trouvées vers les niveaux – 150 et – 160, autrement dit dans les débuts de la couche en apparence pré-romaine. Quant aux deux petits tessons de sigillée ornée, ils ont été recueillis cependant un peu plus bas, vers les niveaux – 170 et – 180. En ce qui concerne la couche d'entassement (terre mêlée de grosse pierraille faite de roches concassées et de galets), elle ne semble pas offrir de stratigraphie : de – 30 à – 150, à tous les niveaux, on retrouve une association de tessons indigènes et de fragments d'amphores vinaires italiques.

En résumé, à CAPDENAC-LE-HAUT, sur le front NORD de l'ex-forteresse et sur une centaine de mètres, se trouvent encore en place d'imposants vestiges de contre-vallum. Celui-ci consiste en un large terrassement élevé entre deux solides parements. Une entaille faisant 3 m de long et 1,20 m de large pour 2 m de profondeur a livré au total une intéressante moisson de trouvailles parmi lesquelles plusieurs objets très significatifs, notamment une clef en fer, deux monnaies gauloises en bronze, une partie de bracelet en bronze, mince, lisse à l'intérieur, côtelé sur son pourtour externe, plusieurs clous en fer et deux petits tessons de poterie sigillée d'AREZZO. En définitive, on peut être assuré que des fouilles entreprises dans ce secteur par des organismes spécialisés ne manqueraient pas d'obtenir de très instructifs résultats.

En vous remerciant à nouveau de l'intérêt que vous voulez bien porter à notre site, M. MARTY et moi-même serions très heureux de vous accueillir prochainement sur ce contre-vallum, qui avait si justement attiré votre attention. Merci encore de bien vouloir transmettre à M. le Directeur LEQUÉMENT l'essentiel de la présente communication.

Avec nos sentiments les meilleurs et aussi tout notre reconnaissant souvenir.

J. VENTACH

Jean VENTACH
Villa Raphaël
Place St Andrieu
CAPDENAC LE HAUT
46100 FIGEAC

Capdenac, 22 Novembre 1983

Monsieur Olivier BUCHSENSCHUTZ
Chargé de recherche au C.N.R.S.
Moulin sur Céphons
36110 LEVROUX

Cher Monsieur,

Suite à mon envoi du 6 Novembre qui contenait en particulier un relevé de statistique concernant plusieurs centaines de tessons récoltés le plus souvent à l'occasion de travaux et examinés par le C.N.R.S. de TOULOUSE, j'ai plaisir à vous adresser quelques autres documents de nature à compléter éventuellement les précédents.

Tout d'abord, une feuille de cotes, relatives à plusieurs endroits de la topographie du site et obtenues au baro-altimètre par un ingénieur des PONTS ET CHAUSSEES Mr Guy ROQUETANIERE, aujourd'hui décédé), en avril 1956. Vous y trouverez en particulier la cote de plusieurs points qui avaient retenu votre attention.

A cette pièce, je crois utile de joindre la photocopie d'un fragment de carte au 25 000^{ème}, où vous pourrez situer de façon précise les éléments d'architecture trouvés dans le lit du Lot, en aval de CAPDENAC, à 5 km au S.O. de l'ancienne place forte et au sujet desquels Mr Louis BALSAN a rédigé l'intéressant mémoire que vous avez lu. J'ai également marqué d'une croix rouge l'emplacement de l'ancienne station romaine de GARNOU, dominant la rive gauche du Lot.

Il convient aussi de vous signaler aussi les vestiges d'une sorte de stèle antique encastrée dans un mur de la barbacane NORD de la place et qui offre de grandes analogies avec celles trouvées dans les murs anciens de SAINT-BLAISE, près de MARTIGUES. Dans son livre "PROVENCE ANTIQUE" (p. 180), Jean-Paul CLEBERT (Paris 1966) parle de ces "étranges stèles trouvées remployées dans un mur daté du IV^{ème} siècle. Monolithes ... les plus hautes ne dépassant pas 1,50 m ... elles sont dotées d'une base pour être enfoncées en terre ; leur sommet est tantôt horizontal, tantôt arrondi ... Ces blocs s'apparentent aux menhirs préhistoriques et présentent des analogies avec des stèles découvertes dans des nécropoles celtiques de Bretagne. L'absence de nécropole gêne ceux qui voudraient y voir des monuments funéraires. Ce sont plus vraisemblablement des stèles votives ...". Comme si les occupants de l'oppidum de St BLAISE avaient voulu y voir "un sanctuaire". Précisément, j'avais signalé à Mr CLOTTE ce genre de particularité en ce qui concerne CAPDENAC. Mais, il me répondit que ses compétences se limitaient à l'âge du BRONZE. C'était reconnaître implicitement que le dit vestige de stèle pouvait être celtique, ou protohistorique. C'est donc à mes yeux un devoir de vous le signaler afin que rien ne soit négligé. On trouve encore une pierre de même sorte encastrée dans un petit bastion bordant la rue de la Peyrolierie (où passe justement la voie romaine). Une stèle de même nature se trouve encore à l'air libre, rue du Miral. Elle semble avoir servi de marchepied autrefois pour d'éventuels cavaliers.

Voilà, cher Monsieur, ces quelques indications complémentaires que j'avais le devoir de vous communiquer, et veuillez croire, je vous prie, à l'assurance renouvelée de mes sentiments les meilleurs.

J. VENTACH
Président Culturel de la Commission
d'études et de recherches
sur CAPDENAC- LE-HAUT

CAPDENAC-LE-HAUT (LOT)

- au niveau du cimetière dominant le grand fossé : 293 m
- au niveau du rempart dominant le dit cimetière : 303 m
- au niveau de la crête de l'ex-fontaine gauloise sur la bordure OUEST de l'isthme : 275 m
- au niveau de la base de la même fontaine : 268 m
- au niveau de la partie supérieure du terrassement ou AGGER : 242 m
- au niveau de la route RN 594 traversant en son milieu le dit terrassement : 230 m
- au niveau de la partie inférieure de ce même terrassement ou AGGER : 224 m

Toutes ces cotes ont été obtenues sur le terrain au moyen d'un baro-altimètre le 19 avril 1956 par Mr Guy ROQUETANIERE, ingénieur des PONTS ET CHAUSSEES honoraire.

J. VENTACH

Capdenac de Haut.

en 41 altitude : 293 m
en 3 : altitude 242 m
en 2 : altitude 268 m
en 1 : altitude 275 m
(chiffes obtenus au baro-altimètre)
Gap, 19 avril 1956.
T. Reuchet.

en 5 : 303 m altitude
en 3 bis : 230 m.

1/1.000? environ.

N 0 2

ligne d'affaissement dans l'axe de la fontaine (coniques!).

3 bis : route faite en 1846.

Légende :

x 5

x 4

x 2

x 6

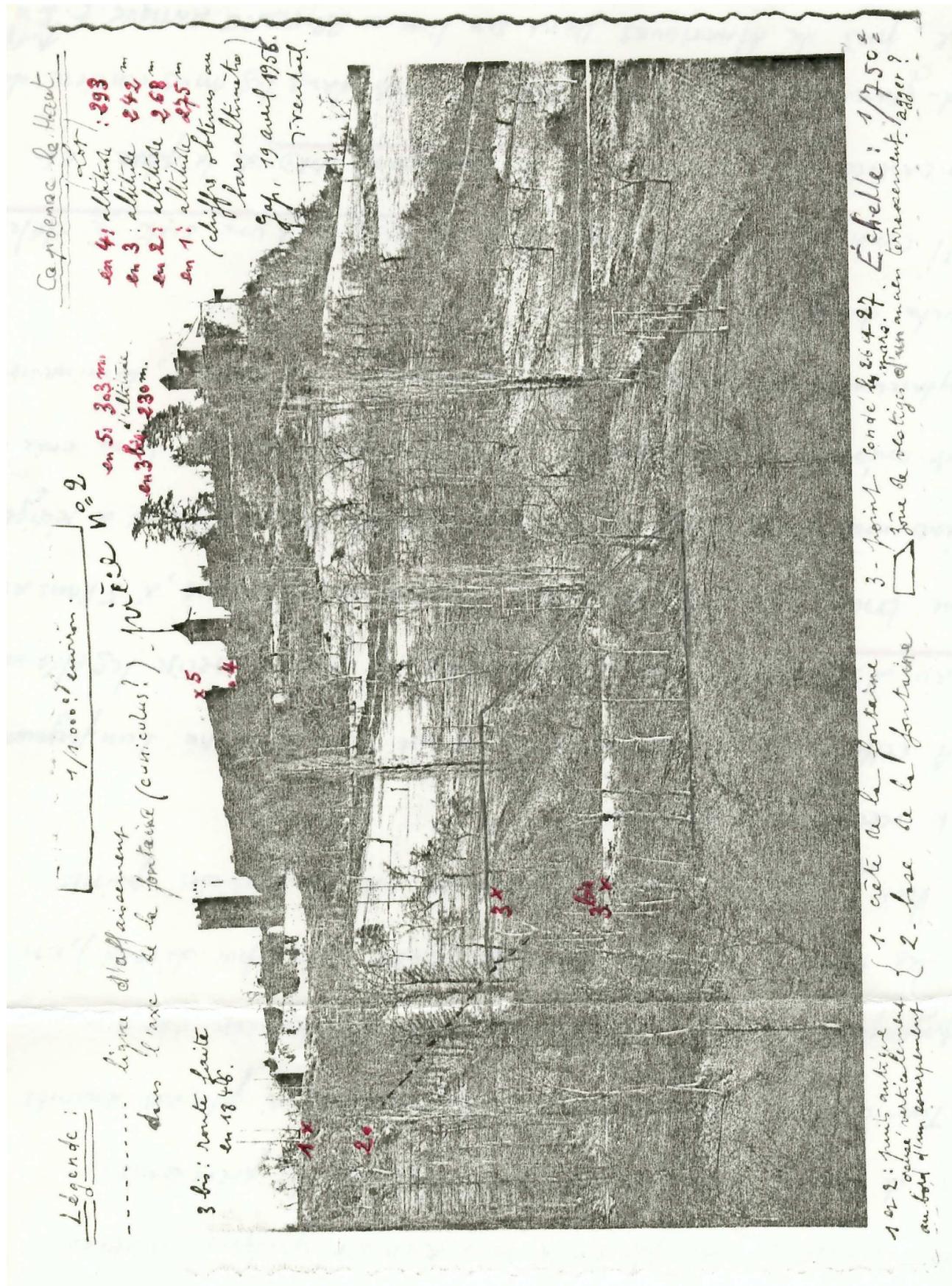
x 3

x 6

3 - point sonde de 264-27 Echelle : 1/750 =

1 - crête de la fontaine
2 - base de la fontaine

1 et 2 : points antiques
observés verticalement
au bord d'un escarpement



Jean VENTACH
Chez M. et Mme GUILLOUARD
Résidence Les Hauts de Courbois
Bâtiment C
Rue de Hardoy
64600 ANGLET

Anglet, 31 Décembre 1983

Monsieur Olivier BUCHSENSCHUTZ
Chargé de recherche au C.N.R.S.
La Coutanderie
Moulin sur Céphons
36110 LEVROUX

Cher Monsieur,

Sous pli séparé, je vous communique 3 documents de nature à vous permettre une meilleure connaissance des possibilités archéologiques de CAPDENAC-LE-HAUT et de ses environs.

D'autre part, j'ai reçu ce matin même une intéressante réponse de M. G. SAVES à qui M. Georges FOUET avait transmis les clichés que vous avez vus relatifs aux deux monnaies en bronze recueillies lors du "sondage" de l'été dernier. *"Ces monnaies, dit M. SAVES, peuvent être antiques. Personnellement (ajoute cet excellent numismate), je n'en ai rencontré aucune de semblable dans la région toulousaine. Elles me paraissent gauloises. Celles que j'ai inventoriées étaient toutes en argent, excepté un type en alliage de bronze, frappé à VIEILLE-TOULOUSE (TOLOSA I), mais très différent de vos monnaies"*.

Cette lettre, en date du 26 courant, laisse la porte ouverte à plusieurs hypothèses, qui appelleront par définition d'éventuelles vérifications. La monnaie en bronze frappée à VIEILLE-TOULOUSE pourrait nous faire songer en ce qui concerne les monnaies gauloises de CAPDENAC à des monnaies émises localement. Une autre hypothèse pourrait se présenter également : l'une des pièces fait apercevoir une sorte de poisson très effilé. Or on retrouve ce même motif mêlé à d'autres sur un sceau de l'Université de Metz et Nancy. Simple coïncidence ou bien reflet d'une tradition celtique très ancienne ? Voilà encore une direction de recherche. En tous cas, la grande rareté de ces monnaies gauloises semble militer pour une frappe locale exceptionnelle ou pour une origine celtique très lointaine. Le dessin général, à la fois rude et stylisé, fait penser à certaines monnaies de l'EST ou du N.E. de la Gaule.

Je serais content de savoir, par ailleurs, ce qui a pu être dit du fragment de poterie sigillée, que vous deviez, je crois, présenter à un prochain congrès. En tous cas, à toutes fins utiles, il me semble intéressant de noter cette opinion de J. DECHELETTE : *"Dans les oppidums de la Gaule centrale et même septentrionale, les débris de vases italiques (amphores vinaires, petits vases ornés de diverses séries, poteries rouges d'AREZZO) se trouvent associés aux poteries indigènes. Ils appartiennent surtout à la seconde moitié de cette dernière phase de LA TENE, c'est-à-dire à l'époque de CESAR et au début d'AU-GUSTE"*. (p. 1482 – t. II – 3^{ème} partie).

Ces remarques nous aident à moins nous étonner d'avoir rencontré un peu de sigillée dans les substructions du CONTRE-VALLUM de CAPDENAC, et cela en association avec des monnaies gauloises.

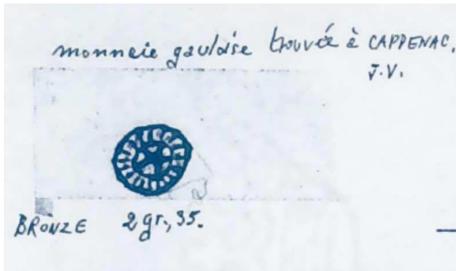
Croyez, je vous prie, cher Monsieur, à tous mes sentiments dévoués les meilleurs avec mes vœux également les meilleurs d'excellente nouvelle année pour vous-même et votre famille.

J. VENTACH

PS – Dans l'attente de votre réponse, merci d'avance.

J.V.

ANNEXE



UNE RECENTE ET INTERESSANTE DECOUVERTE

Un sondage a été pratiqué en 1983 par le C.N.R.S. de TOULOUSE dans la contre-escarpe surmontant le grand fossé qui s'allonge à la base de l'escarpement NORD de la place-forte. Ce sondage méthodique, auquel M.M. Jean VENTACH et Roger MARTY eurent la faveur de participer, a permis une heureuse découverte : celle de deux monnaies gauloises en BRONZE, pesant respectivement 2,05 gr et 2,35 gr. C'est dans les couches profondes de la contre-escarpe, non loin du terrain primitif rocheux, dans une couche de terre très dense et riche en tessons indigènes, que furent trouvées ces deux petites pièces gauloises, caractérisées sur l'une des faces par un SYMBOLE SOLAIRE. Notons par exemple que l'exemplaire de 2,35 gr présente sur l'avvers une belle étoile à cinq branches, entourée de multiples rayons (cf. dessin ci-dessus).

Toutefois, ce qu'il y a de plus remarquable dans cette trouvaille, c'est l'extrême rareté des dites monnaies considérées dans leur type. Le très savant numismate Georges SAVES affirme, dans une lettre du 26 décembre 1983, n'avoir jamais rencontré dans toute la moitié SUD de la France ces deux variétés de monnaies qu'il tient pour uniques en leur genre. Comment interpréter la dite trouvaille ? Ces petites pièces, seules de leur espèce, ne seraient-elles pas, dans leur singularité, le reflet d'une frappe locale exceptionnelle ? Il est un fait que jusqu'à nos jours les monnaies trouvées sur le site ont toujours appartenu dans leur grande majorité à la catégorie des pièces en circulation chez les CADURQUES, ce qui indique bien que la petite "cité" de CAPDENAC – UXELLODUNUM vivait dans la mouvance des CADURQUES, dont elle était la "cliente". Pour reprendre l'excellente remarque du numismate COLBERT DE BEAULIEU à propos des MANDUBIENS d'ALEZIA sans monnaie particulière, disons que si les habitants d'UXELLODUNUM avaient émis une monnaie à eux, à l'époque pré-romaine, elle devait être largement représentée sur le site. Il s'agit donc d'une frappe exceptionnelle. Quoi qu'il en soit, les 2 pièces gauloises de CAPDENAC témoignent à leur façon d'un culte en l'honneur du SOLEIL, divinité assimilée chez les GAULOIS à JUPITER, au maître de l'OLYMPE.

J.V. et R.M.

Jean VENTACH
Place St Andrieu
46100 CAPDENAC LE HAUT
mais
jusqu'au 15 Février
Chez M. GUILLOUARD
Les Hauts de Courbois
Bâtiment C
Rue de Hardoy
64600 ANGLET

1-1-1984

Monsieur Georges SAVES
1, Av Jean Rieux
31500 TOULOUSE

Cher Monsieur,

Votre aimable lettre du 26 Décembre dernier, relative à 2 monnaies gauloises en bronze trouvées à CAPDENAC (LOT) l'été dernier parmi les substructions d'un contre-vallum antique m'est bien parvenue et je vous en remercie de tout cœur. Votre diagnostic est d'autant plus intéressant que les pièces précitées se trouvaient associées à un certain nombre de tessons protohistoriques et d'amphores vinaires italiques (fragments), au voisinage également d'un tesson de poterie sigillée d'AREZZO, décorée d'une frise de roues dentées.

Je suis frappé par la grande rareté de ces 2 monnaies gauloises. Cette rareté pourrait-elle militer pour une frappe locale exceptionnelle ou pour une origine celtique très lointaine ? Le dessin général semble marqué à la fois par la stylisation et la rudesse. A toutes fins utiles, je dois signaler que parmi les symboles représentés sur les dites monnaies, figure une sorte de poisson effilé que l'on retrouve curieusement parmi les signes ornant le sceau de l'Université de NANCY-METZ.

Indépendamment de cette récente trouvaille, il est notoire que l'oppidum de CAPDENAC avait livré en 1866 un trésor de monnaies en argent et du type à la croix, trésor justement analysé en détail dans votre beau livre consacré aux "Monnaies à la Croix". Au sujet du dit trésor, je suis heureux de pouvoir vous communiquer quelques précisions complémentaires. Le trésor en question était composé en réalité de plus de 3000 pièces d'un poids total de 10 kg, dont un lot de 535 pièces fut envoyé à PARIS, et c'est ce chiffre qui figure au DICTIONNAIRE ARCHEOLOGIQUE DE LA GAULE.

Le reste de la trouvaille (soit quelques 2500 pièces) avait été envoyé à la fonte pour faire de l'argenterie ! ... Toutefois, le lot remis au marchand HOFFMANN comprenait 85 variétés ! ... Il est permis de supposer que la partie du trésor disparue dans les opérations de fonte

CAPDENAC

REMARQUES SUR LES TRAVAUX ROMAINS DE CAPTAGE, PUIS DE RECUPERATION DES VEINES DE LA SOURCE GAULOISE

Les divers points de captage des veines sont comme autant de robinets. Ainsi s'explique la formule même d'OROSE, qui semble avoir lu autre chose que le VIII^{ème} livre des Commentaires (HIRTIUS). L'historien OROSE, vers 416, écrivait, en effet, "*aquarum meatus, per multa dividendo tenuari consumique fecerunt*", c'est à dire "*ils firent s'affaiblir et se consumer les passages d'eau par de multiples divisions*".

Précisément, ces nombreuses divisions existent bien à CAPDENAC. Tous les points de captage ont été effectivement constatés et leur eau se glisse entre deux tuilots pour tomber actuellement dans le berceau de l'aqueduc, qui est un système de récupération construit par les Romains placés en garnison par César après sa victoire.

Quant au forage de la galerie elle-même, il fut l'oeuvre aussi des sapeurs romains en vue de détourner les veines vers le NORD, à l'époque même du siège. Les eaux tombaient alors sur le sol même de la galerie pour s'écouler ensuite par la tranchée couverte. Les travaux de récupération consistaient à ramener au contraire les filets d'eau vers le SUD, c'est à dire vers la future Fontaine Municipale, autrement dit, vers un bassin de récupération.

Cf. un croquis très significatif exécuté sur mes indications par le R.P. André NOCHE.

(Avril 1984)

NOUVELLES NOTES SUR CAPDENAC (LOT)

- "*Capdenac est regardé par CAYLUS, CHAMPOLLION et d'autres comme l'ancien UXELLODUNUM, oppidum des CADURQUES. Ce fut longtemps une forteresse redoutable, souvent disputée au Moyen-Age [cf. CHAMPOLLION – FIGEAC – Nouvelles Recherches sur Uxellodunum – in 4 – 1820]*".

(Nouveau Dictionnaire de Géographie Universelle par VIVIEN DE ST MARTIN
Tome I – Paris – 1879).

- "*Capdenac est une très ancienne ville ; on croit que le "caput navis" est l'Uxellodunum dont CESAR fit le siège. Des commentaires ont voulu établir qu'Uxellodunum était situé sur les rives de la Dordogne. Mais il a été reconnu que le texte des Commentaires n'était applicable qu'à CAPDENAC*".

(Extrait du Journal de l'Intendant RICHEPREY. Archives de RODEZ – C. 1545 f° 699 – en 1781).

- Epée romaine, gladius : "*On croit que primitivement c'était la même que celle des Sammites, dont on ignore la forme. Vers la 2^{ème} guerre punique (vers 200 av. J.C.), les Romains adoptèrent l'épée espagnole, courte, forte, à deux tranchants, aussi bonne pour percer que pour frapper. Elle avait 21 onces de long (0,58 m), et était à peu près semblable au sabre poignard de l'infanterie française actuelle*".

(C. DEZOBRY – Paris 1857 –
Dictionnaire Général de Biographie et d'Histoire – Paris 1876 – 7^{ème} édition DEZOBRY –
BACHELET)

NOTICE SUR CAPDENAC

"Capdenac est bâtie sur une montagne, dans une presqu'île formée par le Lot ; elle était autrefois très importante. Elle a été tour à tour occupée par les Romains, les Visigoths et les Anglais.

Quelques archéologues ont cru y reconnaître la place de l'ancienne UXELLODUNUM, le dernier boulevard de la liberté des Gaulois ; on y voit encore une porte à plein cintre, de construction romaine, qu'on appelle la porte de CESAR. On y voit aussi l'emplacement de la fontaine que ce conquérant détourna pour forcer les habitants à se rendre.

Sous le règne de Charles VIII, Capdenac était citée parmi les places importantes. Sully s'y retira après la mort d'Henri IV ; on y voit encore le château qu'il habitait. Il ne reste presque plus rien des fortifications de cette ville ; cependant son aspect est encore des plus imposants".

Dictionnaire de BESCHERELLE(1), Bibliothécaire au Louvre

(1) Bescherelle (1802 – 1884), Bibliothécaire du Louvre de 1828 à 1858, auteur d'un Dictionnaire National (1843 – 1846) Cf. aussi Grand Dictionnaire de Géographie Universelle, nouvelle édition, tome II, page 67).

CHAMPOLLION-FIGEAC (Jean-Jacques), archéologue, frère du célèbre Champollion né à Figeac en 1778, mort en 1867, fut conservateur des manuscrits à la Bibliothèque Royale de Paris (aujourd'hui Bibliothèque nationale) jusqu'en 1848. On a de lui, par exemple Nouvelle Recherches sur les patois ... de France (1809), Nouvelles Recherches sur la Ville gauloise d'UXELLODUNUM (1820), Notice sur le Cabinet des Chartes et des Diplômes de l'histoire de France (1827), Documents inédits tirés de la Bibliothèque Royale et des Archives (1842-43) 4 vol. in 4.

(Dictionnaire Général de Biographie et d'Histoire) - DEZOBRY – BACHELET (Paris – 1876)

NOTICE SUR CAPDENAC – UXELLODUNUM

Le chemin de 108 m¹ qui traverse l'isthme de l'ouest à l'est commence à l'ouest, exactement à 9 m au NORD de la Fontaine Municipale ; c'est d'autre part un chemin un peu surhaussé sur sa bordure septentrionale ; il coïncide lui-même avec le mur avancé NORD du pré-oppidum. Ce chemin est bâti et surplombe sur sa rive NORD un fossé aujourd'hui comblé, lequel fossé a été fouillé sur une partie de sa longueur en 1816 par les frères CHAMPOLLION et en 1865 également par la commission MORIN. En 1967, une tranchée du Gaz de Lacq a recoupé ce chemin et a permis de faire apparaître que le dit chemin reposait sur un soubassement bâti en gros blocs sans mortier. Epaisseur ou plutôt largeur de ce mur : 5,40 m, soit 18 pieds en mesure antique. Profondeur à partir du niveau du sol de ce chemin : 1,80 m, soit 6 pieds antiques, selon les constatations de visu faites par le regretté André SORS lors du passage des conduites du Gaz de Lacq.

Le chemin en question représentait en fait avec ses fondations les restes du rempart avancé du pré-oppidum.

Jean VENTACH

[extrait de ma lettre – réponse au R.P. André NOCHE]
(8 Avril 1984)

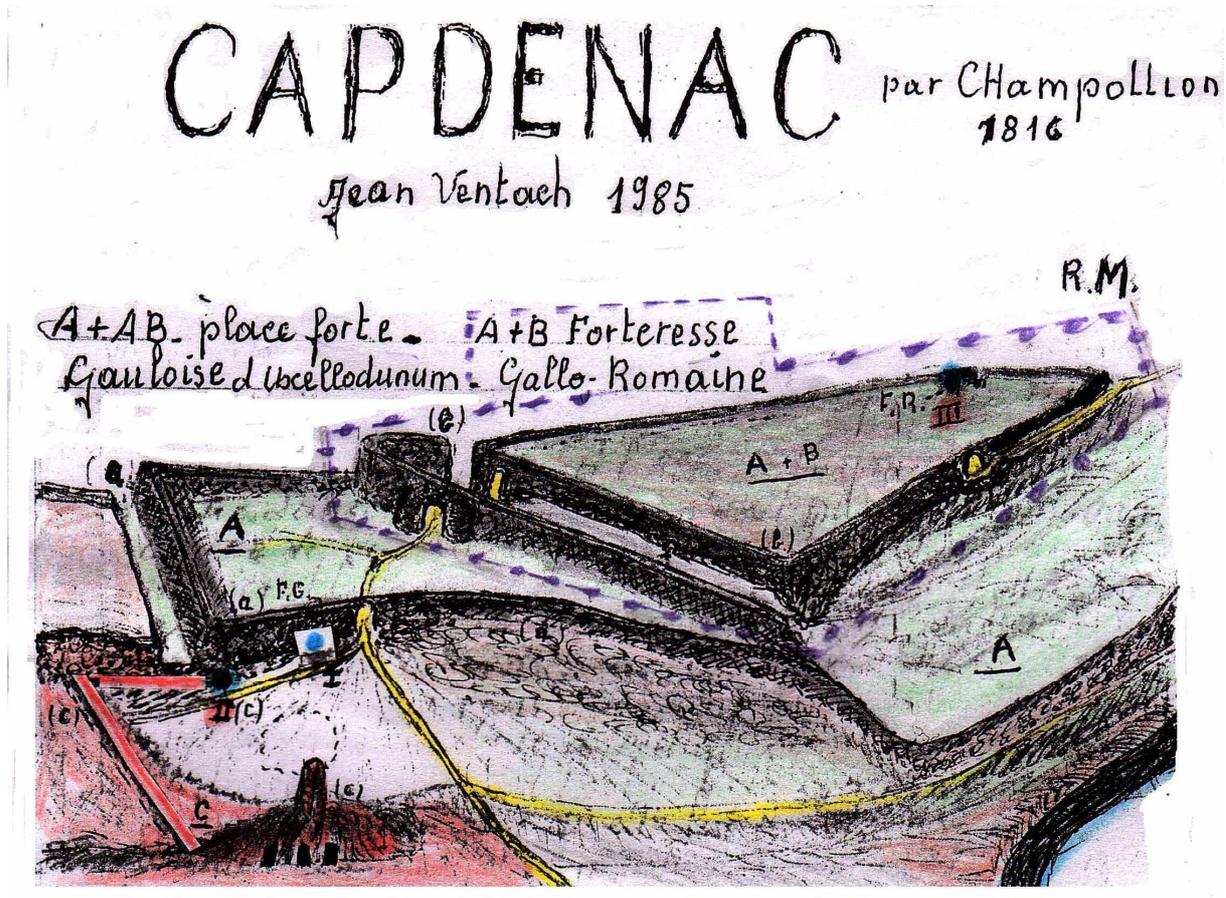
¹ Cette distance correspond assez bien aux indications d'Hirtius qui pour l'isthme d'Uxellodunum parle de "300 pieds environ", soit 90 mètres environ [*ferre pedum trecentorum intervallo*].

CAPDENAC – UXELLODUNUM

Par Champollion

1816

Jean Ventach 1985



A —

Capdenac-UXELLODUNUM, dernier bastion de la résistance celtique à l'invasion romaine en 51 avant J.C.

(a)

Fossé et murs de défense gaulois (côté nord de la place, le plus vulnérable).

●

I Fontaine gauloise au pied du mur de la ville, ce puits fontaine découvert et décomblé par Champollion en 1816.

C

Travaux romains en vue de tarir la fontaine des assiégés.

⊙...

Terrassement (hauteur 18m). Tour de 10 étages 20m. Tranchées couvertes le long

=

de la pente (20%). = Galerie (cuniculi) sous roches. Fontaine romaine (lieu où les

⊙ ●

II ruisselets qui alimentaient la fontaine gauloise furent coupés et détournés de leur cours)

⊙ ⊙

Lieu de vifs combats sur cette pente les Gaulois tentèrent d'incendier les ouvrages romains (par tonneaux remplis de suif, de poix et des minces lattes de bois qu'ils font rouler enflammés sur nos ouvrages (Hirtius)

A+B

Après la reddition de la place ce qui était la citadelle gauloise fût transformée en forteresse par les romains.

(b)

Deux remparts (200m de long) séparés par un fossé (10m de large) deux portes monumentales reliées par un pont-levis + 1 porte au sud furent construits.

●

III

Une fontaine comprenant 2 bassins réserve d'eau de 24000 litres.

Capdenac – Uxellodunum (Jean Ventach 1985)

La présence romaine se signale par de nombreux vestiges d'amphores vinaires italiques du 1^{er} siècle avant notre ère et surtout par un impressionnant glaive à deux tranchants type d'arme classique dans les légions et qu'il est possible de contempler dans une vitrine.

Précisément on ne peut évoquer la guerre des Gaules sans rappeler le célèbre siège de l'oppidum d'Uxellodunum qui fut la dernière place forte à résister aux légions de César. Cette évocation s'impose, d'autant plus que l'on retrouve à Capdenac toutes les circonstances décrites dans les « commentaires de la guerre des Gaules » au sujet d'Uxellodunum.

En l'an 51 avant J.C. à la huitième et dernière année de la guerre des Gaules, deux chefs Gaulois Drappes et Luctérios marchent sur Narbonne, la capitale de la province romaine. Mais les deux chefs talonnés par les légions de Caninius renoncent à leur projet et restent sur le territoire des Cadurques. Luctérios occupe avec ses troupes et celles de Drappes l'oppidum d'Uxellodunum qui avait été dans sa clientèle. C'était une place remarquablement défendue par la nature, il en gagne à sa cause les habitants.

C. Caninius y vint presque aussitôt ; se rendant compte que de tous cotés la place forte était défendue par des rochers très escarpés, dont l'escalade, même en l'absence de tout défenseur était difficile par des hommes portant leurs armes, il répartit ses troupes en trois camps à grande altitude ; et à partir de là il entreprit de construire progressivement un retranchement qui ferait le tour de l'oppidum.

Craignant un siège Drappes et Luctérios décident d'aller au ravitaillement, ne laissant dans la place que deux mille soldats. Plusieurs jours durant les deux chefs et les ravitailleurs prennent une grande quantité de blé au pays des Cadurques. Quant à Caninius redoutant d'être attaqué du dehors, il ne se presse point d'entourer d'une ligne fortifiée. Dans leur tentative d'introduction des provisions de blé dans la place, l'un des convois de Lucter est attaqué par les romains et réussit à s'enfuir en Auvergne (toute proche) avec un petit nombre de ses compagnons. Drappes demeuré au camp de base sera fait prisonnier. Caninius ne craignant plus d'être menacé de l'extérieur continu d'investir la place forte et C. Fabius qui arrive en renfort reçoit un autre secteur d'investissement.

César qui était chez les Carnutes (région de Chartres) reçoit de nombreuses lettres de Caninius l'informant de la résistance obstinée des habitants d'Uxellodunum ; inquiet de la valeur d'exemple de cette petite cité il se hâte d'y venir avec toute sa cavalerie, laissant son légat Quintus Calenus le suivre avec deux légions. Arrivé à Uxellodunum César jugea que l'on ne pouvait abandonner le siège. Informé que les assiégés avaient d'abondantes provisions il résolut de les priver d'eau. Une rivière tranchée au plus bas d'une vallée qui entourait presque la montagne sur laquelle était posé escarpé de tous cotés, l'oppidum d'Uxellodunum. La rivière coulait tellement sur les racines même de la montagne que nulle part des fossés même creusés profond ne pouvaient la dévier. Pour empêcher les assiégés de descendre à la rivière, César fit poster des archers et des frondeurs ainsi que des machines de guerre sur la rive opposée. Alors ils se mirent tous à venir chercher de l'eau en un seul endroit, au pied du mur de la ville au nord-ouest de la place où jaillissait une source abondante, du côté que laissait libre, sur une longueur d'environ trois cents pieds, le circuit de la rivière. César entreprit de faire face à la source, pousser des mantelets (vineac) le long de la pente, malgré les attaques des assiégés descendant au pas de course de leurs positions qui dominait celle des Romains. César fait construire un terrassement (agger) de 18m surmonté d'une tour de dix étages du haut de laquelle de l'artillerie empêchait les Gaulois de sortir de leurs murs pour aller au point l'eau. Les assiégés alarmés font

rouler sur les ouvrages des tonneaux de suif enflammés et l'on se bat avec acharnement. César met fin au combat par une habile diversion en faisant croire par des clameurs que les cohortes sont en train d'occuper les remparts, par des tranchées couvertes et des galeries les veines qui alimentaient la source, finirent par être coupées par les sapeurs et détournées de leur cours. Alors la source perpétuelle fut brusquement à sec et les assiégés se croyant abandonnés des divinités se rendirent.

César pour faire un exemple fit couper les mains à tous ceux qui avaient porté les armes. Drappes fait prisonnier par Caninius se laisse mourir de faim en refusant toute nourriture. Quant à Lucterios qui s'était réfugié chez l'Arverne, Epasnactos, celui-ci le fit charger de chaînes et l'amena à César.

Après la guerre des Gaules Capdenac comme partout dans la future France se romanise et l'époque Gallo-romaine voit l'établissement d'un fort très puissant avec la construction à la pointe sud-est du dit fort d'une importante fontaine fortifiée à deux bassins, fontaine aménagée par l'armée romaine pour être indétournable et donc très fiable en temps de guerre.

Jean VENTACH

Une importante voie de communications la route Narbonne – Limoges traverse la nouvelle place forte qui forme comme un cadenat (mot latin catena soit chaîne) sur cette voie nord-sud (Capdenac aujourd'hui s'écrivait « Cadnat » au 16^{ème} siècle) le mot latin pourrait être à l'origine du nom actuel car en langue d'Oc on prononce encore « Caténat » et le mot chaîne se dit « cadena ».

Cette route était la seule grande voie de communications reliant le sud au nord de Narbonne à Limoges en passant Lodève – Millau – Rodez – Capdenac – Brive.

R. MARTY

NOTES SUR CAPDENAC

(Fonds CHAMPEVAL – Archives du Lot)

- Vicairie de Capdenac (au diocèse de CAHORS dit DELOCHE), en QUERCY ou en ROUERGUE DISAIT EN 1860 LACABANE ; LIMAYRAC dit CAPDENAC au diocèse de CAHORS déjà en 800, puisque l'évêque y envoie un défenseur pour reprendre CAPDENAC aux Ariens (p 71).
- Le roc d'Escarmier (Escarniès) domine Capdenac au NORD à 200 toises du même – Capdenac est d'une figure triangulaire ; il y eut une tour dite consulaire à Capdenac ; au SUD est l'escalier de la fontaine à 150 degrés vers les bastions ; comme la ville était peu défendue au NORD par la nature, au NORD, il y a portes sur portes et fossés sur fossés.
- De St Xantin (Cantal), on va en vœu à St EUTROPE pour enfants malades à Capdenac à toute date et en Mai.
- Lieu dit de l'Escriniol, à Capdenac, près de la place de la Peyrolarie.
- 1378 : vente de Droits sur CAPDENAC à Jean Comte d'ARMAGNAC, par Marquès de CARDAILLAC.
1361 : Jean de CAPDENAC, Seigneur en partie de idem, vend des rentes à Pierre Morton, bourgeois de Figeac.
- 1557 : Durand VARLHAC, notaire à CAPDENAC, J. Canteloube, notaire à Capdenac.
1472 : Guillaume GRATACAP, notaire à CAPDENAC.
- Lettres d'abolition par Charles VII aux habitants de CAPDENAC qui avaient pris le parti des Anglais – 1445.
- Charles Emmanuel de Crussol, duc d'UZES, Premier Pair de France, Baron de CAPDENAC – 1741
- 1518 : le duc d'ALENCON à qui François 1er avait cédé tous les biens des Comtes d'ARMAGNAC vend à GALIOT DE GENOUILLAC la baronnie de CAPDENAC (ancien comté de RODEZ – GALABERT).
- Grotte du Soulié en 2 branches : une de 188 m, une de 34 mètres (ALBE – Bulletin du Lot p. 40).
- CAPDENAC, ancienne petite ville (en Quercy) sur rocher escarpé presque environné de la rivière du LOT ; elle est remarquable par sa fidélité pour ses rois, n'ayant jamais été soumise aux Anglais [VOSGIER – 1762] – (pourtant 1445 – Lettres d'abolition Champeval).
- 1742 : Charles Emmanuel de Crussol St Sulpice, duc d'UZES, prince de Soyon, pair, Comte de Crussol, baron de Florensac, et CAPDENAC, ASSIER, BRENGUES, BACH et COANAC nomme notaire Etienne CLAUSELS en remplacement d'Antoine GUIBERT + notaire à CAPDENAC.
- CAVANHAC (CAPDENAC), jadis du Comte d'ARMAGNAC, près rivière d'Olt.
- une maison ou tour appelée pigeonnière (sise en Le Castel de Capdenac) près chemin de l'église de St Andrieu al moulu d'el ven (au moulin du vent) + un ort (jardin) à Capdenac près chemin de la gleysa (de l'église) de St Andrieu à la porte basse (porta bassa) de Capdenac.
- CAPDENAC 1278 eut une léproserie (ALBE).

- lieu appelé à l'estachial (dans CAPDENAC) sous la moli des ven (le moulin à vent) près mur de ville, carriera (chemin) ou voute (sive volta) allant à l'estachial de l'escalier.
- 8 novembre 1507 : Me Guillaume GRATACAP, notaire royal à CAPDENAC.
- 1630 – 1631 : grand chemin de CAPDENAC à AURILLAC.
- rue de l'escrinol à CAPDENAC allant aux garioles (guérites) del roc, mur de ville.
- Las teulieyres (aujourd'hui Monument dit de la Carte de France en mémoire au combat de LA VAYSSIERE – 23 juin 1944) sive Las Veysseyras (CAPDENAC) près chemin de Bédoyres, près du village Manhes.
- La Peyrade (actuellement rue Dr Henri Fournier, CAPDENAC GARE) près chemin romieu de Capdenac à Asprières.
- 1541 : FOISSAC est dit diocèse de CAHORS et Sénéchaussée de ROUERGUE.
- L'estachial de l'escalier, à CAPDENAC – 1553.
- Acte de l'hommage rendu à Simon de MONTFORT par les seigneurs de CAPDENAC pour le t. et forteresse du dit, et dépendances – 8bre 1214 – Archives du trésor, des Chartres à CARCASSONE - P. 209 à 210.
- lettres de Charles VI par lesquelles il confirme celles du roi JEAN et celles de PHILIPPE LE LONG y contenues, portant confirmation des privilèges de la ville de CAPDENAC, avec des Lettres du Duc d'ANJOU, mettant id id hors du pouvoir du Prince de GALLES, contre les oppressions duquel on s'était pourvu auprès du Roi – 1360, 1361, 1369, 1393 (archives de l'hôtel de ville de CAPDENAC – p. 213 – 224).
- Lettres du roi Charles VII portant provision de la charge de Capitaine et garde du château et de la Seigneurie de CAPDENAC, en faveur du comte d'EU – 12 mai 1446 [archives de la Trésorerie de VILLEFRANCHE – RODEZ, déc] p. 222 à 226. (DOAT – vol 125 – cabinet histor. t. IV).
- 1606 : Jean Teuly, notaire à Capdenac, nommé en 1598 en remplacement de François GRATACAP, décédé.
- Me David SAVARY de Séguret, habitant CAPDENAC – 8 juillet 1783.
- Noble Arnaud de CAPDENAC, chanoine, puis prévost de l'église de Mende, chanoine de SAINTES, vicaire général d'AVIGNON, mort avant le 12 juin 1318.
Bertrand de CAPDENAC, frère ou neveu d'Arnaud, était chevalier attaché à la curie papale d'AVIGNON, en 1317 (ALBE).
- CAPDENAC. Lettres d'abolition par Charles VII aux habitants de Capdenac qui avaient pris le parti des Anglais – 1445.
Noble Raymond de CAPDENAC – 1461.
Cession au roi par Raymond et Jacques de CAPDENAC, père et fils, de leur seigneurie de CAPDENAC, s'en réservant jouissance durant 10 ans- 1471 – f° 189.
- Les ... de CAPDENAC. 1278 – Guillaume et Berenger.
Bertrand, chevalier du Pape – 1322.
Jean de Capdenac, donzel est à la cour d'AVIGNON (1322) dès 1318.
Aimeric de Capdenac – 1322.
Bertrand ? Chanoine de RODEZ 1325, d'ALBI 1327.
Guillaume de Capdenac – 1321, écuyer, sire de Capdenac.

- Arnaud de Capdenac, administrateur de l'évêché d'AVIGNON – 1317.
Collecteur papal, décédé avant le 13 juin 1318.
- Arnaud de Capdenac, camérier 1352.
- Léon de Capdenac – 1354, moine de TOURNUS, diocèse de CHALONS.
- Bernard de Capdenac, chevalier et son fils AMIEL, donzel du diocèse de RODEZ – 1352.
- Jean de Capdenac – 1362 – 1384 (archives du LOT – fonds CHAMPEVAL).
- 1330 – Jean de Castel, notaire à Capdenac.
1330 – Estève Bufet – Coseigneur de Capdenac.
1330 – Jean de La Tor et Béraude La Mothe, coseigneuresse de Capdenac, sa femme.
- Village La Boudonie (CAPDENAC EN ROUERGUE – 1703).
- 1554 – Ambroise VARLHAC, chapelain de Capdenac.
1600 – Guillaume MARRE, praticien de Capdenac
1600 – Jean SABATIER, docteur à Capdenac.
- 1333 – Noble Bertrand de Capdenac, occupé par le Pape à AVIGNON, frère d'Arnaud, puis administrateur du diocèse d'AVIGNON.
- 1180 – D. de MAURZ, prior de CAP DENACHO.
1233 – P. prieur de CAPDENAC.
Adhémar de Capdenac (1180) probablement est noble.
- Chapelain de la vicairie de quaitte, près chemin des couronnes à rivière OLT.
- village de bathallos, près grand chemin de CAPDENAC à AURILLAC, alias voie romaine vers l'Auvergne.
- La Peyrade, près chemin romieu de CAPDENAC à ASPRIERES, alias du Port de CAPDENAC à ASPRIERES.
- village de MAIGNE SIUR de la BROA (Capdenac) près BAROT, la Cérède, las TEULIERES.
- mentions anciennes du nom de CAPDENAC (LOT) :
 - CAP-TENNA (vers 900) – Cf. Vie de St Géraud par St ODON - 925 – écrite en latin et d'après de nombreux témoignages de contemporains (premier essai de critique historique).
 - VICARIA CAPTINACENCIS (vers l'an 1000). Cartulaire de CONQUES. Capdenac, alors chef-lieu d'une VIGUERIE.
 - LE CAYROU, commune de SONNAC, faisait partie de la Vicaria Dunensis (viguerie de DUNUM) – IXème siècle.
 - CAP-DENACHO – 1180 – Accord passé au camp de CAPDENAC entre Le Comte de TOULOUSE et le prieur de CAPDENAC.
 - Arnaud de Cap Denac, chapelain de Ste Croix d'AVIGNON, prieur de St Rémy (vers 1314) – [ALBE]

NOTE DE JEAN VENTACH (Automne 1986 et printemps 1987)

Selon un habitant de CAPDENAC LE HAUT, Philippe OLIVIER, domicilié aux Peyrières (Côte romaine), la cousine de celui-ci, Melle Joëlle PARTACK¹, professeur d'histoire actuellement au lycée de ROYAN (Charente-Maritime) 17200, a dit au mois d'Août 1986 à son cousin Philippe qu'elle avait vu au début de l'été à TOULOUSE (Musée Archéologique ou Gallo-Romain) deux colliers en or avec des sortes de pendeloques, le tout accompagné d'une mention de provenance rédigée ainsi : "*CAPDENAC dit UXELLODUNUM*".

Information sérieuse, à préciser toutefois. Native de CAPDENAC GARE (Aveyron), Joëlle PARTACK est cousine de Philippe OLIVIER en raison du fait que le grand-père maternel à la dite cousine était frère de la grand-mère maternelle de Philippe OLIVIER (née MARTY en ce qui concerne Mme OLIVIER, mère de Philippe).

Quant aux colliers en or, cette trouvaille pourrait peut-être provenir de la découverte en 1866 du trésor monétaire gaulois de 3 000 pièces de bel argent qui se trouvait amassé dans une grande marmite en terre enfouie dans une cache située dans la propriété de Louis-Antoine SAVARY à l'intérieur du bourg ; ces 2 parures gauloises ou pré-celtiques auraient pu faire partie du même trésor, ces colliers en or paraissent avoir appartenu à une famille influente ; d'autre part, l'inventeur L-A SAVARY avait de la parenté à Toulouse et s'il a pu envoyer à la fonte une partie des monnaies de bel argent pour en faire de la vaisselle d'argent (ce qui fut effectif – cf. Revue de numismatique – 1867), il n'avait qu'à faire de précis en ce qui concerne les dits colliers anciens ; il est vraisemblable qu'il a dû les faire remettre au musée de TOULOUSE, d'autant que ce notable de CAPDENAC (Lot) était instruit et bien en cour à TOULOUSE.

Né en 1808, il avait, à l'époque de la découverte (1866) 58 ans, et faisait partie du Conseil Municipal de CAPDENAC (Lot).

N.B. : Le musée SAINT RAYMOND, place SAINT CERNIN, à TOULOUSE, est ouvert tous les jours, sauf le mardi et le dimanche matin. Ce musée est ouvert de 10 h à 12 et de 14 h à 18 h. Pour le téléphone, il faut passer par le standard de la mairie : 61 22 29 22 (renseignements en date du 4 Novembre 1986).

Les colliers ou torques métalliques, si répandus aux premiers âges du fer, apparaissent dès le début de l'âge de bronze et se composent alors le plus souvent d'une tige filiforme, lisse ou non, amincie et repliée en volute aux extrémités ... Les colliers se composaient ordinairement de grains en diverses matières, bronze, ambre, verre, etc ... passés dans un fil de laine (*p. 316 Archéologie Celtique ou protohistorique – Age du bronze – Joseph DECHELETTE – PARIS 1928*).

Jean VENTACH, confirmé par Jean MARTZLOPF,
habitant de CAPDENAC (Lot) et ami de M. LAMI.

N.B. : Sur la commune de CAPDENAC LE HAUT (Lot), en Février – Mars 1977, en réparant un éboulement survenu dans les fondations de la R.N. 594 (alias axe Brive – Méditerranée), à proximité immédiate des vestiges de l'AGGER ROMAIN ayant servi de support à la tour du siège de l'oppidum d'UXELLODUNUM, la SOCIÉTÉ DES TRAVAUX PUBLICS FIBASCOOP (chef d'entreprise M. LAMI), a trouvé en creusant sous la route à partir du talus en déblai éboulé un certain nombre de poutres calcinées et d'ossements. Ne serait-ce pas là les restes d'une tentative d'incendie de la tour de siège par les Gaulois et sauvée par les Romains ayant coupé les parties atteintes ? Traces du combat meurtrier dont parlent les Commentaires (cf. DE BELLO GALLICO – VIII- 43-1-3).

¹ Aujourd'hui, 3 Novembre 1986, j'ai reçu une communication téléphonique de Melle Joëlle PARTACK me précisant que les 2 colliers en or ou torques se trouvent au musée SAINT RAYMOND à TOULOUSE ; elle a vu elle-même sur un livre à TOULOUSE mention de cette trouvaille présentée comme provenant de CAPDENAC dit UXELLODUNUM ainsi qu'un cliché illustrant cette mention.